

# BMS : Activité pluvio-orageuse sur l'Est du pays

Des averses de pluie, accompagnées parfois d'orages et/ ou de grêle, affecteront plusieurs wilayas de l'Est du pays à partir de ce matin, a annoncé hier l'Office national de météorologie dans un bulletin météo spécial (BMS).

P.2

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 24 - Samedi 25 mai 2019 - 19-20 Ramadhan 1440 - n° 2223 - 6<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h36 Dohr : 12h45  
Asr : 16h36 Maghreb : 20h01 Isha : 21h40  
Iftar : 20h01  
Imsak : 03h36

| MÉTÉO       |           |
|-------------|-----------|
| Alger       | : 20° 16° |
| Oran        | : 23° 17° |
| Annaba      | : 18° 16° |
| Béjaïa      | : 19° 14° |
| Tamanrasset | : 42° 30° |

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-LIBYE

**Bensalah : «L'Algérie profondément inquiète par les développements de la situation en Libye»**

P. 24

ALGÉRIE- ETATS UNIS

**Brahmi et Desrocher examinent le développement de la coopération bilatérale dans le domaine juridique et judiciaire**

P. 24

PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET :

## Le délai de dépôt des candidatures prendra fin ce soir à minuit

Le délai pour le dépôt de la déclaration de candidature à la présidence de la République auprès du Conseil constitutionnel, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, prend fin aujourd'hui à minuit, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral. Cet article stipule que la déclaration de candidature doit être déposée, au plus tard, dans les 45 jours suivant la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Ce décret avait été signé le 9 avril dernier par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, et publié le lendemain au journal officiel.

P. 5



SELON UNBILAN DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**77 lettres d'intention dont 3 de chefs de partis politiques déposées**

POUR RENOUVELER LEURS REVENDICATIONS D'UN «CHANGEMENT RADICAL»

**Des milliers de citoyens marchent pacifiquement**

P. 3

AGRICULTURE

**De nouvelles mesures pour réguler les importations de lait et des céréales**

P. 6

ARMÉE

**Gaid Salah : «Le développement de l'ANP a permis de préserver l'unité de l'Etat national et ses institutions républicaines»**

P. 4

SANTÉ

**L'Algérie certifiée exempte de paludisme par l'OMS**

P. 11

FOOTBALL

CAN-2019/ ALGÉRIE:  
**Youcef Atal : «Nous ne sommes pas les favoris en Egypte»**

L'international algérien Youcef Atal a estimé que les Verts aborderont avec moins de pression, la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football en Egypte (21 juin-19 juillet), en n'étant pas les favoris pour le sacre final.

P. 21

FRANCE-ALGÉRIE

**Lille sera reliée à Alger et Oran cet été par Aigle Azur**

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME  
**11 abris pour terroristes détruits à Aïn Defla**

- Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Tlemcen
- Un terroriste capturé à Tamanrasset

P. 4

BMS

## Activité pluvio-orageuse sur l'Est du pays à partir de ce matin

Des averses de pluie, accompagnées parfois d'orages et/ou de grêle, affecteront plusieurs wilayas de l'Est du pays à partir de samedi matin, annonce vendredi l'Office national de météorologie dans un bulletin météo spécial (BMS).

Les wilayas concernées sont : Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Guelma, Souk-Ahras, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Oum-El-Bouaghi,

Batna, Khenchela, Tébessa, Biskra, Djelfa et M'sila, note la même source, précisant que les cumulés estimés seront de l'ordre de 30 mm, mais pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm durant la validité du BMS qui s'étale du samedi à 3h00 au dimanche à la même heure. Des rafales de vent sous orages sont également prévues.



## Horaire des prières

Vendredi 19- Samedi 20 ramadhan 1440

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 03:36 |
| Dohr    | 12:45 |
| Asr     | 16:36 |
| Maghreb | 20:01 |
| Isha    | 21:40 |



SNTF:

## L'arrêt de Bab Ezzouar des dessertes de l'aéroport Houari transféré à la gare d'El-Harrach à partir de lundi prochain

L'arrêt en gare de Bab Ezzouar des dessertes de l'aéroport Houari Boumediene sera remplacé par la gare d'El Harrach à partir de lundi prochain (27 mai), a annoncé jeudi la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. «Les horaires des trains sur cette nouvelle ligne sont programmés à raison d'un aller-retour chaque une heure entre 5h et 21h00 et le prix du trajet est fixé à 80 dinars pour les adultes et 40 dinars pour les enfants», a précisé la SNTF.



## JEUNESSE ET SPORTS Cérémonie en l'honneur des jeunes



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Salim Bernaoui, présidera ce soir à partir de 22h au restaurant du club de golf du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, une cérémonie en l'honneur des jeunes distingués et ayant remporté la première place lors de 20 festivals nationaux de la jeunesse durant l'exercice 2018.

MOUJAHIDINE

## Conférence lundi sur le rôle des scouts dans le mouvement national

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, présidera lundi 27 mai à partir de 10h30 au niveau du Centre national d'étude et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, une conférence-historique sur «Le rôle des scouts dans le mouvement national et la guerre de libération». Cette rencontre intervient à l'occasion de la commémoration du 78e anniversaire de la mort du fondateur des scouts musulmans algériens (SMA) Mohamed Bouras.



JEUDI À 14H07

## Secousse tellurique de magnitude 4,1 degrés dans la wilaya de Bouira

Une secousse tellurique d'une magnitude de 4,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi à 14h07 dans la wilaya de Bouira, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisée à 8 km nord ouest de Sour El Ghoulane (wilaya de Bouira), précise la même source.



## Météo

|             | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 20° | 16° |
| Oran        | 23° | 17° |
| Annaba      | 18° | 16° |
| Béjaïa      | 19° | 14° |
| Tamanrasset | 42° | 30° |

## MERCREDI À LA SALLE SIERRA MAESTRA Spectacle «Khebat Keraaou» de Hakim Dekar

Les soirées ramadanesques et musicales se poursuivent à la salle Sierra Maestra avec au programme mercredi 29 mai à partir de 22h30 un spectacle humoristique «Khebat Kraaou» présenté par le grand artiste et comédien Hakim Dekkar.

## LE 31 OCTOBRE À LA SAFEX 2<sup>e</sup> Salon de l'ameublement et d'accessoires de meubles

La deuxième édition du Salon algérien de l'ameublement et d'accessoires de meubles (SAM EXPO) se déroulera du 31 octobre au 3 novembre 2019 au niveau du Palais des Expositions des Pins Maritimes, Alger (Safex). Cette manifestation réunit une nouvelle fois en Algérie, exposants, grand public et professionnels du secteur de l'ameublement pour sa deuxième édition.



## CE SOIR À L'OPÉRA D'ALGER Concert de musique Kabyle symphonique

L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger dirigé par le maestro Ami Kouider donnera ce soir à partir de 22h30 un concert exceptionnel de musique Kabyle symphonique. Au programme des partitions de P.I Tchaikovsky et Camille Saint Saens ainsi que des extraits des chansons de Idir, Djamel Allam et Lounis Aït Menguellet.

## CARREFOUR DES ARTISTES Qaâda chaâbi

Le patrimoine culturel et musical reste à l'honneur au niveau du Carrefour des artistes (Tahtat El Fananin, Port d'Alger), avec ce soir à partir de 22h30, un récital chaâbi animé par Nassim Bour.



## DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOU Soirée andalouse avec Kamel Belkhodja

Le virtuose du violent, Kamel Belkhodja, donne rendez-vous aux amateurs de la musique andalouse, demain dimanche 26 mai à partir de 23h à la salle Ibn Khaldoun.

## ECOLE DE MUSIQUE DE KOUBA Hussein Driss en concert

L'artiste et interprète de musique chaâbi, Hussein Driss, animera un concert, ce soir à partir de 23h au niveau de l'École de musique Abdelhamid Benhadouga de Kouba.

## GENDARMERIE NATIONALE Campagne de prévention des accidents de la route

La Gendarmerie nationale organise jusqu'au 30 mai, une campagne de sensibilisation pour la prévention des accidents de la circulation.



## QAÂDASCIENCE Conférence lundi sur «La science et la religion»

Le Café scientifique organisé par le Direction de la recherche scientifique et du développement technologique (DRSDT) du ministère de l'Enseignement Supérieur «QaâdaScience», reçoit lundi 27 mai à partir de 22h30 au Centre familial de Ben Aknoun, le Pr Mabrouk Zid Elkheir dans le cadre d'une conférence sur «La science et la religion».



## POLITIQUE:

## Des milliers de citoyens marchent pacifiquement pour renouveler leurs revendications d'un «changement radical»

Des milliers de citoyens sont sortis dans des marches pacifiques à travers plusieurs wilayas du pays, vendredi 19e jour du mois de Ramadhan, pour renouveler leurs revendications d'un «changement radical» et le rejet de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, ont constaté des journalistes de l'APS.

Les températures élevées dans certaines villes et le ciel couvert dans d'autres n'ont pas eu raison des citoyens des wilayas de l'Est du pays, sortis pour le 14ème vendredi consécutif poursuivre leur mouvement pacifique, débuté le 22 février dernier.

A Constantine, moins nombreux que les précédents vendredis, les manifestants rassemblés au centre ville ont notamment scandé «Jeûne ou pas, les marches se poursuivront jusqu'au changement du système», «Non à des élections sous le contrôle de Bedoui et de Bensalah» et «Djeich chaab Khawa Khawa» (peuple et armée sont frères).

A Oum El Bouaghi et Skikda, des milliers de citoyens des de nombreuses familles, ont battu le pavé dans le calme pour réaffirmer leur détermination à continuer leur lutte pacifique, jusqu'à la satisfaction de leur revendication principale: «Un changement radical du système politique actuel».

Ils ont également exprimé leur rejet catégorique des élections du 4 juillet prochain.

Sous les cris «Djazair Horra, démocratia» (Algérie libre et démocratique) et «Silmiya, silmiya» (pacifique, pacifique), les manifestants depuis les villes de Batna et Guelma ont réitéré leur appel pour le départ des «3B» (Bensalah, Bedoui et Bouchareb).

A Khenchela, les marcheurs étaient en force, affluant des différents quartiers de la ville et des agglomérations limitrophes.

Entonnant des chants patriotiques, la foule a scandé de nombreux slogans dont «Non au scrutin du 4 juillet» et «A bas le règne de la issaba (bande)» et salué et appuyé l'Armée populaire nationale.

A Mila, la population nombreuse au rendez-vous comme lors des vendredis précédents, a bravé une journée caniculaire pour sillonner les principales artères des villes, rejetant les élections du 4 juillet prochain et appelant à un «gouvernement et période de transition».

Dans le Centre du pays, les citoyens ont investi encore une fois la rue pour réclamer en masse un «changement radical du système», des réformes politiques ainsi que le rejet des élec-



tions présidentielles du 4 juillet prochain.

A Bejaia, Bouira, Tizi-Ouzou et Boumerdes comme à Médéa, Chlef, Djelfa et Ain Defla, les citoyens, et malgré le jeûne, ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la mobilisation jusqu'à satisfaction de leurs revendications soulevées depuis le début de la dynamique en cours, le 22 février dernier.

Les manifestants ont repris, lors de ces marches, les principaux slogans habituels du mouvement, appelant au départ du système et à l'avènement d'une nouvelle république démocratique et d'un Etat de droit.

A côté du générique «système dégage» et «Yenahaw gaa» (qu'ils s'en aillent tous), les manifestants scandaient «silmiya, silmiya» (pacifique), «Djazair hourra democratia» (Algérie libre et démocratique) et «El jech chaab khawa khawa» (fraternité peuple et armée).

A Tizi-Ouzou, un tifo, réalisé par des jeunes de la ville de Draa Ben Khedda, appelant à «construire l'Algérie démocratique de demain», a été déployé sur la placette M'barek Ait Menguellet, destination finale de la manifestation qui s'est déroulée dans le calme et une ambiance conviviale.

Dans l'Ouest du pays, les mêmes slogans ont été scandés réclamant notamment le départ des principaux symboles du pouvoir en place et le rejet de la prochaine présidentielle.

A Oran, les manifestants qui se sont

rassemblés devant le giratoire du pont Zabana, en nombre réduit par rapport aux autres semaines de protestation, ont exprimé leur attachement à l'unité du pays en répétant le slogan «Ouahda Ouahda Watani-watani» et en réaffirmant leur attachement à un état civil.

A Mostaganem, les manifestants, parmi lesquels des femmes et des jeunes, ont repris divers slogans, à savoir «Algérie libre et démocratique» et «Yatnahou gaa» (ils partent tous).

Ils ont exprimé leur rejet des élections présidentielles du 4 juillet prochain et insisté sur le caractère républicain et civil de l'Etat.

Dans le reste des wilayas de l'Ouest du pays (Relizane, Mascara, Saïda, Tlemcen, Sidi Bel -Abbes, El Bayadh, Aïn-Témouchent et Taret), des centaines de citoyens ont insisté, lors de marches pacifiques, sur l'importance de préserver l'unité nationale et l'attachement du peuple à son armée.

Dans le Sud, enfin, les manifestations populaires auront lieu pour certaines wilayas en fin d'après-midi et pour d'autres en soirée, après la prière des Tarawih, pour appeler à un changement profond.

En raison des chaleurs dans ces régions, les citoyens ont convenu de sortir, en ce 14ème vendredi consécutif de manifestations, en fin d'après-midi, à l'instar d'El-Oued et Laghouat, et en soirée après la prière des Tarawih (surrogatoires) à l'exemple d'Ouargla, Ghardaïa et de Tindouf.

## RELIGION:

## Le ministre des Affaires religieuses pour un prêche qui «resserre les rangs»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé jeudi à Alger les oulémas et imams à adopter un prêche «à même de resserrer les rangs», au service de la patrie et du citoyen, notamment auprès des jeunes.

Intervenant lors d'un séminaire scientifique, organisé en collaboration avec le Haut conseil islamique (HCI), ayant pour thème «Le conseil (an-naçiha) dans le prêche: Fondements de l'unité de la Oumma», le ministre a affirmé que les Oulémas et imams devaient adopter un prêche qui «resserre les rangs» et prodiguer des conseils (an-naçiha) qui soient au service de «la patrie et de la société».

Rappelant que «l'Algérie a, aujourd'hui, grand besoin de ses oulémas et imams pour qu'ils puissent aider leur pays et prodiguer des conseils à l'égard des jeunes qui doivent aussi être encadrés et orientés», M.

Belmehdi estime que «le fait de prodiguer des conseils pourrait constituer un projet de société, en référence au Hadith du prophète (QSSL) «La religion, c'est le conseil».

Le ministre a, d'autre part, déploré «l'usage, à mauvais escient, du conseil par certaines personnes», précisant que le conseil va de pair avec la vertu, comme mentionné dans le Saint-Coran, a-t-il insisté. A son tour, le président du Haut conseil islamique (HCI) Abou Abdallah Ghlamallah a rappelé les règles du conseil, comme mentionné dans la tradition du prophète (QSSSL), ajoutant que le rôle qui incombe aux oulémas du Droit musulman et aux imams, est de prodiguer le conseil à même d'éclairer la société, appelant à cet égard, à ne pas sortir le conseil de son cadre, ni de son contexte.

De leur côté, des enseignants et chercheurs ont souligné que le conseil pouvait s'ériger en projet de société complémentaire et non, comme le pensent certains, sortir du cadre de la prédication, relevant qu'il reposait sur l'interaction effective entre individus.

## PARTIS:

## Le Mouvement El-Bina pour la mise en place d'une commission nationale indépendante chargée de l'organisation de la Présidentielle

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina a souligné mercredi soir à Oran l'importance de la mise en place d'une commission nationale indépendante chargée de l'organisation des élections présidentielles.

«Il est important de mettre en place une commission nationale indépendante chargée de la supervision, l'organisation et de surveillance de la prochaine élection présidentielle dans toutes ses étapes jusqu'à la proclamation des résultats», a indiqué M. Bengrina lors d'une rencontre avec les cadres de la région ouest de sa formation politique, sans écarter la possibilité d'intégrer dans la composante de cette commission des représentants du Hirak. Il a ajouté, dans le même contexte, qu'il était nécessaire d'élaborer une loi organique de ladite commission pour lui garantir toutes les prérogatives garantissant la transparence et l'intégrité de la Présidentielle à même de répondre aux revendications du peuple qui appelle, notamment, au changement. Rappelant que le Mouvement El-Bina rejette le recours à une période de transition et s'attache à une solution politique en aval du contenu de la Constitution, M. Bengrina a appelé au report de l'élection du 4 juillet prochain «pour une courte période, sans pour autant tomber dans un vide constitutionnel».

Il a également insisté sur l'importance de la poursuite de l'accompagnement par l'Armée nationale populaire du Hirak et de la purification de la scène nationale de la corruption, notamment, en garantissant la protection de l'indépendance de la justice.

## KARIM TABOU:

## Le Hirak populaire est une solution pour «déraciner tout le système»

Le Hirak populaire que connaît l'Algérie depuis le 22 février dernier «ne constitue pas une crise, mais plutôt une solution pour déraciner tout le système corrompu», a estimé le coordinateur de l'Union démocratique et social (UDS non agréé).

C'est au cours d'une conférence-débat organisée jeudi tard dans la soirée par le collectif des jeunes du village de la Crête Rouge relevant de la commune d'El Adjiba (Est de Bouira) que Karim Tabou a appelé les citoyens de cette région à continuer à se mobiliser davantage en vue de «renforcer de plus en plus le Hirak». «Le Hirak constitue une crise

pour ceux qui sont dans le système, mais nous, nous le considérons comme une véritable solution pour déraciner tout le système impliqué dans de graves scandales de corruption», a souligné le patron de l'UDS, un parti politique de l'opposition non agréé. Dans son discours, l'intervenant est revenu sur les différentes étapes ayant marqué ce mouvement populaire qu'il qualifie de «révolution pacifique». «La révolution a connu plusieurs scénarios montés par des membres de la bande pour faire croire au peuple que le pouvoir répond aux revendications légitimes, alors que tous leurs plans ne réussis-

sent pas devant la volonté du peuple», a ajouté l'orateur.

Au sujet des arrestations et poursuites judiciaires enclenchées à l'encontre de certaines anciennes figures du système, M. Tabou a jugé qu'il s'agissait d'un «rendement de comptes entre deux clans de la Issaba (gang)». «Ces arrestations ne traduisent pas la volonté de ce pouvoir de répondre aux appels des millions d'Algériens à quitter le sérail après 20 ans de règne et de corruption à grande échelle», a-t-il soutenu.

Le conférencier a saisi cette occasion pour appeler la population à préserver l'aspect pacifique de ces mani-

festations qui, a-t-il dit, finiront par faire aboutir les revendications du peuple, à savoir notamment l'édification d'une véritable république, d'un Etat de droit et d'une démocratie.

Par la même, le patron de l'UDS a réitéré son rejet des prochaines élections présidentielles qui, a-t-il jugé, «ne serviront que le système». Il a entre temps saisi cette occasion pour présenter ses propositions d'élire une instance libre pour gérer une période de transition durant 6 à 12 mois et afin de travailler pour l'organisation d'une «vraie élection présidentielle qui nous élira démocratiquement un président propre».

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME: 11 abris pour terroristes détruits à Ain Defla

Onze (11) abris pour terroristes, contenant quatre grenades et d'autres objets, ont été découverts et détruits, lors d'une opération de recherche et de ratissage menée jeudi par un détachement de l'ANP dans la wilaya d'Ain Defla, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 23 mai 2019 à Ain Defla/1ère RM, onze (11) abris pour terroristes, contenant quatre (04) grenades, une (01) paire de jumelle, deux (02) téléphones portables, des denrées alimentaires et divers objets», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont mis en échec des tentatives de contrebande de 5941 litres de carburant et saisi un (01) véhicule à Tébessa, El-Taref et Souk-Ahras/5e RM, tandis qu'une quantité de 35,5 kilogrammes de Kif traité a été interceptée par des éléments des Garde-côtes à Tlemcen/2e RM».

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, à Tiaret/2e RM et Tébessa/5e RM, un (01) fusil de chasse et 4075 cartouches de différents calibres».

Par ailleurs, des éléments de Garde-côtes «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 34 personnes à bord d'embarcations artisanales, à Annaba et Skikda/5e RM, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont arrêté, à Tiaret et Tlemcen/2e RM, 12 immigrants clandestins de différentes nationalités», ajoute le communiqué du MDN.

## Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Tlemcen (MDN)

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté mercredi à Tlemcen par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 22 mai 2019 à Tlemcen (2e Région militaire), un élément de soutien aux groupes terroristes», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, lors d'opérations distinctes, un narcotraffiquant à bord d'un véhicule chargé de 26,7 kilogrammes de kif traité à Ain Defla (1eRM), et ont arrêté deux (2) autres narcotraffiquants en leur possession 410 comprimés psychotropes à Tlemcen (2e RM) et deux (2) contrebandiers en leur possession 730 paquets de cigarettes à In Amenas (4e RM)». En outre, à Bordj Badji Mokhtar (6e RM), un détachement de l'ANP «a saisi huit (8) marteaux piqueurs et sept (7) groupes électrogènes», alors que d'autres détachements et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Khenchela et Oum El Bouaghi (5e RM), sept (7) individus et saisi un fusil de chasse et 9.220 cartouches».

D'autre part, et alors que des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont déjoué à Oran (2e RM), Annaba et El Kala (5e RM), des tentatives d'émigration clandestine de 37 personnes, 20 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tiaret», rapporte également le communiqué.

## Un terroriste capturé à Tamanrasset (MDN)

Un terroriste ayant rallié les groupes terroristes en 2012, a été capturé, jeudi à Tamanrasset, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'ANP a capturé, le 23 mai 2019 à Tamanrasset/6e RM, le terroriste dénommé +D.

Settar+ qui avait rallié les groupes terroristes en 2012», précise la même source.

«Ces résultats dénotent, encore une fois, le degré de vigilance des éléments de l'ANP et leur détermination à traquer les criminels à travers tout le territoire», note le communiqué du MDN.

## ARMÉE

# Gaïd Salah: «Le développement de l'ANP a permis de préserver l'unité de l'Etat national et ses institutions républicaines»

Le développement de l'Armée a permis de «préserver l'unité de l'Etat national et de ses institutions républicaines en adéquation avec les intérêts du peuple algérien», a indiqué le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) lors de sa visite à la 4e Région militaire.

«Il y a lieu de rappeler que le fruit de développement tant mérité que notre Armée a pu cueillir à travers tous les efforts inlassables consentis et qui ont hissé nos Forces armées au rang du professionnalisme et à des hauts niveaux du travail professionnel judicieux, a permis de préserver l'unité de l'Etat national et de ses institutions républicaines, et ce, en adéquation avec les intérêts du peuple algérien et ses ambitions légitimes», a affirmé le Général de corps d'Armée au 5ème jour de sa visite à la 4ème RM à Ouargla.

Dans une allocution d'orientation prononcée à la suite d'une réunion de travail avec le Commandement, les états-majors, les commandants des secteurs opérationnels et d'unités, ainsi que les responsables des différents services de sécurité et les directeurs régionaux, Gaïd Salah a rappelé «les grandes étapes de développement franchies par l'ANP sur tous les plans», indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Il a ainsi salué «les efforts colossaux consentis dans ce sens, et qui ont hissé nos Forces armées à un haut niveau de professionnalisme et de travail laborieux efficace, ce qui a contribué à la préservation de l'Etat national et ses institutions républicaines, en adéquation avec les intérêts du peuple algérien et ses ambitions légitimes».

«Je tiens à souligner, à cette occasion, que la victoire stratégique que l'Armée de libération nationale (ALN) a réalisée, la libération du pays et le recouvrement de sa souveraineté nationale ont un lien étroit avec ce à quoi est confrontée aujourd'hui sa digne héritière, l'ANP, comme défis décisifs qu'elle continue à relever avec détermination et résolution», a souligné le Général de corps d'Armée.

«Nous considérons, dans ce contexte, que la construction d'une armée puissante, professionnelle, respectée et prête à exécuter ses nobles missions nationales en toutes circonstances, reflète effectivement tous les efforts consentis pour réunir tous les facteurs du progrès escompté, ainsi que le développement atteint à tous les niveaux organisationnel, d'équipement, matériel et d'infrastructures, et ce, dans le cadre d'un projet global», a-t-il souligné.

Ce projet «repose sur l'organisation



et le développement de ses différentes composantes et sur la mise à disposition des ressources humaines compétentes et qualifiées aptes à maîtriser les technologies de pointe adaptées à l'ambition d'atteindre les plus hauts degrés de professionnalisme permettant de faire face à toute menace ou urgence», a expliqué Gaïd Salah.

Il a précisé que «cette disponibilité, dont témoigne aujourd'hui cet essor recrudescant du corps de bataille de nos Forces armées, n'est nullement le fruit du hasard, mais le résultat logique d'une vision clairvoyante et d'une stratégie globale, inclusive et perspicace, élaborée par le Haut commandement de l'ANP, et qui a permis à nos Forces armées d'être toujours un véritable bouclier pour la patrie et le peuple».

Gaïd Salah qui a supervisé un deuxième exercice de tirs de contrôle au niveau du secteur opérationnel Nord-Est à In Amenas, a présidé à cette occasion une réunion de travail avec l'état-major de la Région et les responsables des services de sécurité.

Au niveau du champ de tir et de manœuvres du secteur opérationnel Nord-Est In Amenas, il a suivi, en compagnie du Général-major, Hassan Alamia, commandant de la 4ème RM, l'exécution de l'exercice de tirs de contrôle, le deuxième après celui exécuté, le lundi 20 mai, au niveau du secteur opérationnel Sud-Est Djanet, et qui s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la directive opérationnelle annuelle, précise la

même source. Le Général de corps d'Armée a suivi aussi un exposé sur l'exercice présenté par le commandant de l'unité ayant exécuté cet exercice, qui «s'est déroulé dans des circonstances proches du réel, et ce, en effectuant des tirs sur des cibles aériennes représentant des objectifs aériens ennemis repoussés par les moyens de défense aérienne avec l'efficacité requise», note le communiqué du MDN.

Gaïd Salah s'est réuni, par la suite, avec les éléments de l'unité participante à cet exercice, les félicitant pour «le haut niveau de combativité dont ils ont fait montre durant la phase de préparation et d'exécution de cet exercice avec une grande précision qui confirme, encore une fois, la rigueur en termes de formation et de préparation au combat qui caractérisent les actions de nos unités de combat».

Il les a également exhortés à «persévérer dans leurs efforts qui leur permettront l'accomplissement des missions assignées avec la célérité et la précision requises».

Au siège du commandement de la 4ème RM à Ouargla et à l'issue de la cérémonie d'accueil, le Général de corps d'Armée a réitéré la Fatiha du Saint Coran et s'est recueilli à la mémoire des valeureux Chouhada de la glorieuse Révolution de libération nationale et en hommage au Chahid Chihani Bachir, dont le siège de la Région porte le nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative.

## KHENCHELA:

# Affluence remarquable des jeunes à la journée portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale

Une affluence «remarquable» des jeunes a été enregistrée à la journée «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale, inaugurée jeudi à la maison de la culture «Ali Souaï» de la ville de Khenchela. Présents dès l'ouverture de cette manifestation, beaucoup de jeunes ont visité les différents stands proposés et ont eu à écouter les explications des éléments de la Gendarmerie nationale se rapportant aux différentes missions de ce corps constitué, les mo-

dalités de son intégration ainsi que les spécialités disponibles. En marge de cette manifestation, devant se poursuivre jusqu'à vendredi, le jeune Mohamed Boukhalil a indiqué à l'APS qu'il était venu spécialement de la commune d'En-sigha pour s'informer des conditions d'intégration au corps de la Gendarmerie nationale. Le public présent était invité à suivre un documentaire sur les différentes activités de ce corps d'armée et les moyens techniques mo-

derns utilisées dans le domaine de la sécurité routière, ainsi qu'à un film documentaire sur l'histoire de la Gendarmerie nationale, a-t-on observé. Une exposition de photos accompagnée de statistiques mettant la lumière sur les missions des différentes unités de la Gendarmerie nationale et le bilan de leurs activités ainsi que la disposition de corps sécuritaire à s'adapter aux nouvelles mutations dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous ses di-

verses formes a été également proposée aux visiteurs.

Le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant colonel Khaled Beldjaouhar, a indiqué à l'APS que le but de ce genre d'événement est «d'établir une passerelle de communication avec les citoyens et de rapprocher davantage le public, notamment les jeunes, des services de ce corps constitué».

## PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET

## Fin du délai de dépôt des candidatures aujourd'hui

Le délai pour le dépôt de la déclaration de candidature à la présidence de la République auprès du Conseil constitutionnel, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, prend fin aujourd'hui à minuit, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral.

Cet article stipule que la déclaration de candidature doit être déposée, au plus tard, dans les 45 jours suivant la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Ce décret avait été signé le 9 avril dernier par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, et publié le lendemain au journal officiel.

Aux termes de l'article 141 de la Loi fondamentale, «le Conseil constitutionnel statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature».

Pour que son dossier soit validé par le Conseil constitutionnel, le postulant à la candidature doit présenter soit une liste de 600 signatures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste de 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs, recueillies à travers, au moins, 25 wilayas, avec un nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieure à 1.500.

Les autres pièces du dossier sont, notamment, un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé, une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est de confession musulmane, une déclaration publique sur son patrimoine mobilier et immobilier à l'intérieur et à l'extérieur du pays, une attestation de participation à la Révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et une attestation de non implication des parents du candidat né, après le 1er juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution.

Selon le dernier bilan du ministère de l'Intérieur sur la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature, 77 lettres d'intention ont été déposées.

Parmi les lettres d'intention déposées, figurent 3 de chefs de parti politique, à savoir l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Front El Moustakbal (FM), et le Front algérien pour le développement, la liberté et l'équité (FADLE).



**Respect de la Constitution et présidentielle pour «éviter les risques de déstabilisation»**

Alors que le délai pour le dépôt des déclarations de candidature s'achève, la scène politique est marquée par le clivage entre partis soutenant la solution constitutionnelle à la crise, notamment ceux ayant fait partie de «l'alliance présidentielle» (FLN, RND, TADJ et MPA), et formations et personnalités de l'opposition réclamant une période de transition non gérée par des figures du «système».

D'autres partis adoptent, en revanche, une position moins tranchée.

Tout en s'en tenant à la voie constitutionnelle, ils ont laissé entendre qu'il ne seraient pas opposés à un report du scrutin. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a, pour sa part, appelé, le 5 mai, à un dialogue «intelligent, constructif et de bonne foi» en vue de réunir les «conditions appropriées pour l'organisation, dans les délais convenus, de l'élection présidentielle».

Le parti du Front de libération nationale (FLN, majoritaire au Parlement), qui vient d'élire un nouveau secrétaire général en la personne de Mohamed Djemaï, a exprimé son soutien à la «solution constitutionnelle» afin de dépasser la crise actuelle et réaliser les objectifs «légitimes» auxquels aspire le peuple algérien.

«Les propositions conjoncturelles et les initiatives creuses, notamment celles qui visent à aboutir à un vide constitutionnel ne sont pas susceptibles de réaliser les aspirations du peuple», a estimé ce parti pour qui «les issues sûres à la crise sont celles puisées de la Constitution

et inspirées de l'interprétation de certaines de ses dispositions».

Le Rassemblement national démocratique (RND) s'est dit convaincu de la «nécessité d'organiser la présidentielle afin de sortir de la conjoncture actuelle et entamer une phase de réformes radicales sérieuses».

Le Mouvement populaire algérien (MPA) a dit soutenir une solution politique dans la cadre de la Constitution pour «éviter au pays de graves conséquences hypothéquant son avenir», et ce, à travers l'organisation d'une présidentielle et en mettant en place des mécanismes indépendants pour garantir son déroulement dans la transparence. Tajamoue Amel El-Jazair (TAJ) a appelé, lui aussi, à agir dans le cadre de la Constitution, affirmant que cette approche est «la meilleure solution pour sortir de la crise» politique que traverse le pays et mettant en avant la nécessité d'un «retour urgent au processus électoral».

Le Front El Moustakbal a mis en garde, de son côté, contre «des conséquences d'une phase de transition et des points négatifs qui en découleraient dans tous les domaines».

L'ANR a fait état également de son engagement en faveur de la «solution constitutionnelle et électorale», et de sa participation à la présidentielle, «quelle que soit la date de sa tenue».

Ces partis politiques ont salué l'engagement du commandement de l'ANP à accompagner le mouvement populaire (hirk) jusqu'à la réalisation de ses objectifs et son attachement à respecter les dispositions de la Constitution pour prémunir le pays de tout risque de désta-

bilisation.

**La présidentielle «impossible politiquement et techniquement», selon l'opposition**

Dans le camp de l'opposition, on croit en revanche que l'organisation de présidentielle est actuellement «impossible politiquement et techniquement».

Ses protagonistes, favorables à une solution politique, ont avancé plusieurs feuilles de route pour conduire la transition.

Partant de ce point de vue, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), favorable à un report de cette élection de 6 mois, a proposé la désignation d'un «président de consensus pour diriger une période de transition jusqu'à l'élection d'un président de la République».

Le Parti des travailleurs (PT) a considéré que la solution «idéale» à la crise réside dans «l'élection d'une assemblée constituante souveraine», le changement du système par une «refondation politique et institutionnelle» et l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

Le Front des forces socialistes (FFS), qui a toujours porté la revendication de l'élection d'une assemblée constituante, a plaidé pour un dialogue, dont les instruments consisteraient en «une conférence souveraine, un pacte politique, une convention nationale de suivi et de contrôle de la transition».

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) s'est prononcé pour «une feuille de route qui restitue au peuple algérien son droit à diriger une transition de rupture par des représentants et des mécanismes de son choix».

Selon le parti Talaie El-Houriyate, de l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis, «l'absence du moindre accord» sur la préparation, l'organisation et le contrôle de la tenue de la présidentielle à l'échéance fixée présente «tous les risques réels d'être un facteur aggravant de la crise. Dans ce sens, il a préconisé un dialogue national, qualifié d'«urgence absolue», dans l'objectif de sortir avec

«feuille de route assurant au pays une continuité institutionnelle transitoire jusqu'à l'élection du prochain président de la République».

## Les conditions prévues par la loi

La déclaration de candidature à la présidence de la République doit satisfaire certaines conditions prévues par la Constitution et la loi organique relative au régime électoral dont: - Dépôt de demande d'enregistrement de la déclaration de candidature auprès du Conseil constitutionnel - La demande de candidature comporte les nom, prénom (s), émargement, profession et adresse de l'intéressé - La demande est accompagnée d'un dossier comportant plusieurs pièces: - Une copie intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé, - Un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé, - Une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé une autre nationalité, - Une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé est de confession musulmane, - Un extrait du casier judiciaire n 3 de l'intéressé, - Un certificat de nationalité algérienne d'origine du conjoint de l'intéressé, - Un certificat médical délivré à l'intéressé par des médecins assermentés, - Une déclaration sur l'honneur attestant que le conjoint jouit uniquement de la nationalité algérienne, - Un certificat de nationalité algérienne d'origine du père et de la mère de l'intéressé, - Une copie de la carte d'électeur de l'intéressé, - Une déclaration sur l'honneur attestant la résidence exclusive, en Algérie, pendant 10 ans, au moins, sans interruption, précédant immédiatement le dépôt de candidature de l'intéressé, - Une attestation d'accréditement ou de dispense du service national pour les candidats nés après 1949, - Une attestation de participation à la révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant le 1er juillet 1942, - Une attestation de non implication des parents du candidat, né après le 1er juillet 1942, dans des actes hostiles à la révolution, - Une déclaration publique sur le patrimoine mobilier et immobilier de l'intéressé à l'intérieur et à l'extérieur du pays, - Un engagement écrit et signé par le candidat portant sur: - La non utilisation des composantes fondamentales de l'identité nationale dans sa triple dimension islamique, arabe et amazighe à des fins partisanes, - La préservation et la promotion de l'identité nationale dans sa triple dimension islamique, arabe et amazighe, - Le respect et la concrétisation des principes du 1er novembre 1954, - Le respect de la Constitution et des lois en vigueur et l'engagement de s'y conformer, - La consécration des principes de pacifisme et de la réconciliation nationale, - Le rejet de la violence comme moyen d'expression et/ou d'action politique et d'accès et/ou de maintien au pouvoir, et sa dénonciation, - Le respect des libertés individuelles et collectives, et le respect des droits de l'homme, - Le refus de toute pratique féodale, régionaliste et népotique.

- La consolidation de l'unité nationale, la préservation de la souveraineté nationale, l'attachement à la démocratie dans le respect des valeurs nationales, - L'adhésion au pluralisme politique, - Le respect de l'alternance démocratique au pouvoir par la voie du libre choix du peuple algérien, - La préservation de l'intégrité du territoire national, le respect des principes de la République.

- La loi électorale dispose, par ailleurs, que le candidat à la présidence de la République doit présenter: - Soit une liste comportant aux moins six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers 25 wilayas, - Soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas.

- Le nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.500, - L'utilisation des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, et de tout établissement d'éducation, d'enseignement et de formation, quelle que soit leur nature, pour la collecte des signatures des électeurs, est interdite, - Le retrait du candidat n'est ni accepté, ni pris en compte après la validation des candidatures par le Conseil constitutionnel, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par le Conseil constitutionnel ou en cas de décès de l'intéressé.

- Le Conseil constitutionnel statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de 10 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

## 77 lettres d'intention dont 3 de chefs de partis politiques déposées

Un total de 77 lettres d'intention, dont trois de chefs de partis politiques, ont été déposées par les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, selon un bilan du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, rendu public la veille de la fin du délai réglementaire de dépôt des dossiers de candidature au du Conseil constitutionnel.

Le ministère de l'Intérieur précise que «le bilan provisoire de la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection de la présidence de la République, arrêté au mercredi 22 mai, compte 77 lettres d'intention déposées, ce qui représente 74 candidats libres et trois candidatures émanant des partis politiques, à savoir l'Alliance nationale républicaine (ANR),

le Front El Moustakbal (FM) et le Front algérien pour le développement, liberté et équité (FADLE)».

«Les concernés ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur», ajoute la même source, relevant que «l'opération se déroule dans de «bonnes conditions».

Il est prévu que les directions des partis de l'Alliance nationale républicaine (ANR) que dirige Belkacem Sahli et du Front el-moustakbal (FM) que préside Abdelaziz Belaid se réunissent aujourd'hui jeudi pour trancher de manière définitive quant à leur participation à l'élection présidentielle.

Pour rappel, les délais réglementaires de dépôt des candidatures au niveau du Conseil constitutionnel expire samedi prochain, 25 mai 2019.

A ce titre, l'article 140 de la loi orga-

nique du 25 août 2016 relative au régime électoral énonce : «La déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les délais de quarante-cinq (45) jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral».

Dans le même sillage, l'article 141 de la même loi énonce : «Le Conseil constitutionnel statue sur la validité de candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de dix (10) jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature». Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait signé le 9 avril dernier, le jour même de sa prise de fonctions officielle, le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour l'élection du 4 juillet prochain.

Ce décret a été publié le 10 avril dans le journal officiel.

## ALGÉRIE-UA L'Algérie contribue de façon considérable au développement de l'énergie sur le continent africain

L'Algérie contribue de façon considérable au développement de l'énergie sur le continent africain notamment dans le partage d'expériences dans ce domaine, a déclaré à Alger Mme Namira Najm, ambassadrice conseillère juridique de l'Union Africaine (UA), lors d'une conférence de presse. «On ne peut pas trouver mieux que l'Algérie dans le domaine de l'énergie (...) abriter le siège de la Commission de l'UA de l'énergie, est une forme de soutien majeur à l'UA notamment dans la fourniture de tous les moyens et privilèges pour assurer un bon fonctionnement de la Commission», s'est félicitée Mme Nejm, lors d'une conférence de presse animée jeudi soir.

Un accord de siège de la Commission africaine de l'Énergie (AFREC), créée en 2001 et active depuis 2008, a été signé mercredi à Alger, par Mme Namira Najm, ambassadrice conseillère juridique de l'UA et le Directeur général du Protocole au ministère des Affaires Étrangères (MEA), M. Magramane Lounès. La Commission, dont le siège se trouve à Alger (Hydra), est dirigée par le soudanais Rachid Ali Abdallah, chef exécutif. «L'Algérie est parmi les leaders mondiaux dans le domaine de l'énergie et par son expérience elle contribuera de façon considérable au développement de l'énergie sur le plan régional et continental notamment dans le rapprochement entre les pays africains pour mettre en place un plan de travail global pour la protection de l'énergie», a poursuivi Mme Nejm.

La Commission a pour missions l'élaboration des politiques, des stratégies et des plans de développement de l'énergie sur la base des priorités de développement sous-régional, régional et continental et l'indication des voies et moyens de leur mise en œuvre, lit-on sur son site Web.

Elle se charge également de la Conception, l'élaboration et l'actualisation d'une banque de données continentale dans le domaine de l'énergie, ainsi que de la promotion de la diffusion rapide des informations et de l'échange d'informations entre les Etats membres et les Communautés Economiques Régionales. La création de l'AFREC avait été décidée par la Conférence des ministres africains de l'Énergie, organisée par l'OUA en avril 2001 à Alger.

## FRANCE-ALGÉRIE Lille sera reliée à Alger et Oran cet été par Aigle Azur

La ville française Lille sera reliée cet été aux villes algériennes Alger et Oran par la compagnie Aigle Azur à raison de trois vols par semaine. La compagnie a justifié cette nouvelle programmation, selon Air Journal, par le souci de répondre à la demande en période de pointe au départ de Lille à destination de l'Algérie. Il y aura donc trois fréquences hebdomadaires vers l'Algérie du 3 juillet au 18 septembre 2019 opérées par ASL Airlines en Boeing 737-700 de 148 sièges. Ainsi, a indiqué un communiqué de la compagnie, avec plus d'une soixantaine de vols, Aigle Azur offrira ainsi plus de 9000 sièges à la vente, ajoutant qu'à bord, les passagers profiteront de la même prestation proposée par Aigle Azur sur l'ensemble de ses vols vers l'Algérie. Les passagers bénéficieront d'une offre de snacks et de boissons et une franchise bagage de 30 kilos en soute notamment. Aigle Azur assurera donc un vol direct tous les mercredis vers Alger (ALG), dont le départ est prévu à 10h00 (arrivée à Alger à 11h30). Le départ d'Alger vers Lille s'effectuera à 12h30 (arrivée à Lille à 16h00). Pour Oran, Aigle Azur assurera un vol direct tous les mercredis avec un départ de Lille à 17h00 (arrivée à Oran à 18h45) et un départ d'Oran à 19h45 (arrivée à Lille à 23h30). La compagnie française complètera son offre entre le 11 juillet et le 29 août avec un vol direct supplémentaire les jeudis entre Lille et Alger, à-t-on encore indiqué, précisant que ces vols sont d'ores et déjà ouverts à la vente.

## AGRICULTURE

# De nouvelles mesures pour réguler les importations du lait et des céréales

Le Gouvernement a donné mercredi accord à de nouvelles mesures visant la régulation des importations des céréales et du lait, deux produits qui totalisent plus de la moitié des importations alimentaires du pays, dans le cadre d'une démarche visant la préservation des réserves de changes.

La régulation de ces deux filières stratégiques a été ainsi au centre de l'exposé périodique présenté par le ministre des Finances, qui a mis en exergue le soutien financier conséquent consenti par l'Etat sous forme de subventions, en relevant la tendance haussière, d'année en année, de la facture d'importation des blés dur et tendre. Selon l'exposé du ministre, il est plus que jamais nécessaire de «mettre fin au transfert des subventions publiques aux indus bénéficiaires» en insistant, en même temps, sur la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. C'est dans ce sens que le Gouvernement a décidé de mettre fin à l'octroi des licences pour de nouvelles minoteries ou l'élargissement de celles existantes. Il a également appelé les services concernés à procéder à une évaluation précise des besoins réels du marché national en blé et



lait, particulièrement en ce qui a trait à l'industrie de transformation. Dans la même perspective, les opérateurs publics, assurant la régulation du marché, ont été chargés de garantir une meilleure gestion du stock stratégique à travers l'adoption de nouvelles formes d'intervention, afin de rationaliser les importations de blé et d'autres produits alimentaires cotés en bourse. Le Gouvernement a décidé, par la même, d'élargir la composante de la Commission multisecto-

rielle, composée jusque-là des départements des Finances, de l'Industrie et du Commerce, au secteur de l'Agriculture. Cette commission a été chargée de procéder à une étude approfondie sur les deux filières et de rechercher les voies de rationaliser l'approvisionnement du marché national en ces deux produits, et de présenter, lors de la prochaine réunion du Gouvernement, des propositions «pratiques et urgentes» en la matière. L'Algérie a importé en 2018 pour 8,57 milliards de dol-

lars (mds usd) de produits alimentaires (+1,6%), une facture tirée essentiellement par la hausse des importations des céréales. Les importations des céréales-semoule-farine a grimpé à 3,1 mds usd en 2018 (+11,55%) alors que celles des lait et produits laitiers a légèrement reculé à 1,4 mds usd (-0,65%). Par ailleurs, la réunion du Gouvernement a examiné et approuvé la transformation de l'Ecole préparatoire en sciences économiques et commerciales et sciences de gestion (EPSECG) en Ecole supérieure de la gestion et de l'économie numérique, pour lui permettre d'être au diapason des développements que connaît le monde dans ce domaine. En outre, la déclaration d'utilité publique pour l'opération d'extension de la première ligne du Métro d'Alger, tronçon Place de martyrs-Bab El Oued, a été décidée lors de ce Conseil du Gouvernement.

## SÉCURITÉ SOCIALE

# Vers l'adoption d'une nouvelle stratégie aux volets scientifique et pédagogique de l'ESSS

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'impérative adoption d'une nouvelle stratégie aux volets scientifique et pédagogique de l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS), et ce dans le cadre des efforts visant la réforme et la modernisation du système de sécurité sociale. Le ministre qui présidait les travaux d'une journée d'évaluation de l'ESSS, a souligné la nécessité d'adopter une nouvelle stratégie aux volets scientifique et pédagogique de l'ESSS, afin d'être au diapason des progrès scientifiques et changer les modèles adoptés dans la gestion, l'acquisition des connaissances et les programmes d'enseignement. Cette nouvelle stratégie vise à «assurer une formation hautement qualifiée et la formation du personnel d'encadrement exerçant au niveau des organismes et institutions de la sécurité sociale, outre la formation continue au profit des cadres des secteurs publics et privés et les membres des organisations professionnelles», a-t-il indiqué.

Outre la mise en œuvre des activités de coopération régionales et interna-

tionales pour la formation et la recherche dans ce domaine, ladite stratégie vise, également, à effectuer des études et des recherches relatives aux questions de la sécurité sociale et à organiser des conférences, colloques et manifestations scientifiques et techniques inhérentes aux sujets ayant trait aux missions de l'ESSS.

M. Haddam a invité, à cette occasion, les enseignants et les étudiants de l'ESSS à apporter leurs contributions à travers la recherche, la réflexion, l'échange de vues et les propositions, et ce dans le cadre des efforts du secteur visant la réforme et la modernisation du système de sécurité sociale, estimant que ce système était «l'une des conditions les plus importantes de la stabilité sociale, étant au cœur des politiques qui intéressent le citoyen». Des mécanismes pédagogiques et de gestion seront mis en place pour développer l'école et la hisser au niveau d'excellence, et ce «dans la mesure de ce que prévoit l'enveloppe financière allouée», a fait savoir M. Haddam, ajoutant que le ministère «ne ménagera aucun effort pour assurer aux étudiants toutes les conditions en matière hébergement, de

restauration et de structures pédagogiques».

Dans le cadre des préparatifs pour la prochaine rentrée 2019-2020, M. Haddam a indiqué avoir donné des instructions pour une rentrée «exceptionnelle» sur les plans pédagogique et matériel et du point de vue du renforcement des capacités d'encadrement, en impliquant tous les acteurs du ministère et organismes sous tutelle pour la réussite de cette rentrée.

Cette école constitue «un pôle de formation et d'échange d'expériences et d'expertises en matière de sécurité sociale aux plans national, régional et continental» suivant les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) et constitue «un édifice de la science et du savoir qui dote le secteur de cadres compétents», a-t-il précisé.

Doté de 400 places pédagogiques et placée sous la tutelle des ministères du Travail et l'Enseignement supérieur, cette école assure une formation dans des spécialités supérieures, notamment le Master en Droit de la protection sociale, en Gestion stratégique, en gestion des systèmes informatiques de la protection sociale.

## PORT D'ALGER:

# Transit de plus de 2,8 millions de tonnes de marchandises au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 (EPAL)

Un total de 2,853 millions de tonnes de marchandises ont transité par le port d'Alger au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, soit une hausse de 1,03 %, en comparaison avec la même période en 2018, selon l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Ainsi, le trafic des marchandises débarquées a connu une hausse de 12,16 %, atteignant un volume de 2.648.624 tonnes, tandis que le trafic des marchandises embarquées a enregistré une baisse de 55,86%, atteignant un volume de 203.900 tonnes. Cette hausse est induite essentiellement par l'évolution du trafic de conteneurs, explique l'EPAL dans sa périodique. S'agissant du trafic de conteneurs traités, le port d'Alger a enregistré une hausse de 50,41 %, par rapport à la même période de l'année passée, soit 131.133 EVP (Equivalent vingt pied) pour une prévision de 91.875 EVP. Cette variation est traduite notamment par le placement d'un plus grand nombre de navires à l'EPAL suite aux travaux d'infrastructures en réalisation au niveau de DPW. La part des conteneurs traités par l'EPAL est de

60% sur un total de 217.939 EVP ayant transité par le port d'Alger durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019. S'agissant du trafic des passagers, il s'est établi au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 à 34.036 passagers, contre 32.118 passagers durant la même période de 2018, soit une augmentation de (+6%). La même tendance à la hausse a été observée pour le trafic auto-passagers, présentant un total de 22.898 véhicules en 2019, contre 21.163 véhicules en 2018, soit une hausse de 8%. Durant les trois premiers mois de l'année, 455 navires, dont 418 opérants, ont accosté au port d'Alger, atteignant 91% de l'objectif fixé, soit une baisse de 3,81%, par rapport aux réalisations de la même période en 2018. Cette régression a concerné particulièrement les navires pétroliers et céréaliers qui affichent pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 un taux respectif de (-30%) et (-32%) par rapport au même trimestre de 2018. En matière de contrôle, 820 conteneurs entreposés au niveau des ports secs et entrepôts sous douanes sont programmés à l'inspection durant 2019.

## AGRICULTURE:

**M. Omari instruit les responsables de BNEDER d'encadrer les jeunes investisseurs**

Le ministre de l'Agriculture, de Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a appelé jeudi les responsables du Bureau national d'Études pour le Développement rural (BNEDER) à assurer l'encadrement des jeunes investisseurs dans le secteur agricole, a indiqué un communiqué du ministère.

S'exprimant lors d'une visite de travail effectuée au siège du BNEDER ainsi qu'au siège de la Direction du laboratoire national de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) établis à Chéraga (Alger).

M. Omari a demandé aux responsables de BNEDER d'assurer l'encadrement des projets de jeunes investisseurs qui seront lancés incessamment notamment dans l'exploitation des sous produits de la forêt.

Il a, par ailleurs, donné des instructions pour rapprocher le BNEDER, à travers ses bureaux d'études et ceux appartenant au secteur privé, des zones de production sur tout le territoire national notamment au sud du pays, et ce, afin de répondre à la demande des investisseurs et agriculteurs au niveau local en matière d'analyse et de classification du sol et d'irrigation. Lors de cette visite «inopinée», le ministre a sillonné les différents ser-

vices du bureau BNEDER, établi, dont la salle de documentation, qui est une mémoire numérisée de tout le secteur agricole depuis l'indépendance à ce jour.

La salle renferme également une cartothèque, un système d'information géographique et du laboratoire d'analyse de sol et des eaux. M. Omari a mis en exergue le rôle stratégique que doit jouer ce bureau pour développer la capacité d'engineering et d'expertise au profit du secteur agricole, de la pêche et de l'aquaculture.

Il a également souligné son rôle pour trouver des solutions et des moyens d'entretenir les retenues collinaires vu leurs rôles importants dans l'irrigation agricole.

Il a salué, à cet effet, le niveau de performance et de maîtrise atteint par cette structure en matière d'études et d'expertise. Le ministre a souligné également la contribution de cet



outil dans la modernisation des systèmes de production et d'exploitation rationnelle des ressources naturelles (eau et sol) notamment dans les filières stratégiques tels que les céréales, le lait, la pomme de terre et les légumes.

Lors de son passage au siège de l'Office interprofessionnel des céréales (OAIC), le ministre a mis l'accent sur l'importance de ces structures d'analyse d'un produit stratégique et de large consommation, qui veille sur la qualité des céréales aussi bien celles produites localement que

celles importées. M. Omari a incité les responsables de l'Office à ouvrir le laboratoire aux autres établissements techniques afin de travailler en synergie et améliorer le travail de la recherche dans ce domaine.

Il les a instruit aussi de travailler avec les producteurs pour améliorer la qualité de la production locale de céréales et légumes secs. Au terme de sa visite, le ministre a demandé d'entamer le processus d'accréditation du laboratoire du BNEDER et celui de l'OAIC.

## INFRACTIONS DE CHANGE:

**Plus de 99 millions DA enregistrés au 1<sup>er</sup> trimestre 2019**

L'Algérie a enregistré 31 infractions de change, estimées à 99,025 millions de DA (près de 834,783 dollars), durant le premier trimestre 2019, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Ces infractions ayant concerné 12 personnes morales et 19 personnes physiques, se sont soldées par des amendes atteignant 525 millions de dinars, a précisé la même source.

Il s'agit essentiellement de «fausse déclaration, inobservation de l'obligation de déclaration, de défaut de rapatriement des capitaux, inobservation des procédures prescrites ou des formalités exigées, ainsi que de défaut d'autorisation requise ou le non-respect des conditions dont elles sont assorties».

Par nature de monnaies, les infractions de change ont porté notamment sur des corps de délit d'une valeur de 464,628 dollars, 283,012 euros et 16,780 dinars tunisiens. Il y a lieu de signaler dans ce contexte, que les Douanes algériennes avaient déjoué, lundi dernier, une tentative de transfert illicite de 570.000 euros et 101.000 usd, à l'Aéroport international d'Alger «Houari-Boumediène».

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'information et de la

communication à la direction générale des Douanes, Djamel Brika, avait indiqué que «cette opération est la plus grande depuis le début de 2019», soulignant que «les contrebandiers se dirigeaient habituellement vers la Turquie, les Emirats Arabes Unis et le Qatar. Cette fois ils ont changé le cap vers les pays européens».

**2018: hausse de 35% de la valeur des infractions**

En 2018, les services des Douanes avaient relevé des infractions qui se sont soldées par une valeur globale des corps du délit de 11,785 milliards de DA (environ 101 millions usd) contre 8,73 milliards de DA (près de 78,66 millions usd) par rapport à 2017, en hausse en dinars d'environ 35%, selon les données de la DGD. Selon la même source, les services des Douanes avaient constaté 507 infractions relatives à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, contre 485 infractions en 2017. Ces pratiques illicites ont été l'œuvre aussi bien de personnes morales que de personnes physiques. Ainsi, 195 infractions ont été commises en 2018 par des personnes physiques, contre 100 infractions l'année

d'avant. Les personnes morales ont, quant à elles, totalisé 312 infractions contre 385 infractions enregistrées durant la même période de comparaison. Les fausses déclarations viennent en tête des infractions enregistrées avec 425 infractions en 2018, contre 411 infractions l'année d'avant. Depuis l'été 2018, les saisies de devises sur des passagers au niveau des aéroports et des ports se multiplient et les montants sont de plus en plus importants, selon les Douanes.

Ce phénomène, hautement nuisible à l'économie nationale, a amené la direction générale des Douanes à créer, en 2018, une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger.

Cette commission, qui constitue un outil supplémentaire pour renforcer la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux, œuvre à l'élaboration d'un rapport qui sera soumis aux autorités concernées, comprenant notamment des recommandations douanières. Dans le même objectif, un Comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger, a été mis en place récemment par le ministère des Finances.

## ALGÉRIE-BRÉSIL

**Benmessaoud et l'ambassadeur du Brésil se félicitent des relations de partenariat bilatéral dans le domaine de l'artisanat**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelakader Benmessaoud et l'ambassadeur du Brésil à Alger, Flavio Marega se sont félicités, jeudi, des relations de partenariat dans le domaine de l'artisanat existant l'Algérie et le Brésil.

Le rencontre entre les deux parties a porté sur les voies et moyens à même de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Brésil dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a indiqué un communiqué du ministère. Après avoir procédé à une évaluation des relations bilatérales, les deux parties se sont félicités des relations de partenariat dans le domaine de l'artisanat, qualifiant d'«excellents» les résultats du projet de transfert de connaissances en matière de sculpture sur les pierres précieuses, de bijouterie et d'artisanat minéral dans le

cadre de l'école pilote de sculpture sise à Tamanrasset.

Les deux responsables ont considéré que les résultats de la création de l'école «ont eu un impact positif sur les artisans de la région de Tamanrasset ainsi que sur l'économie nationale, ce qui lui permet d'être un pôle important dans le domaine de la sculpture et la bijouterie traditionnelle ornée de pierres précieuses», indique-t-on de même source. A cet effet, le ministre du tourisme a mis l'accent sur «la nécessité de poursuivre la coopération et d'accompagner les artisans bijoutiers et les sculpteurs sur les pierres précieuses pour tirer profit de l'expertise brésilienne en matière de commercialisation à l'international et de développer ce partenariat à travers le lancement de nouveaux programmes, notamment dans la technique de reconnaissance des pierres précieuses».

**RÉGULATION BOURSILIÈRE: La COSOB signe un accord de coopération multilatéral avec l'OICV**

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a signé récemment le memorandum d'assistance mutuelle (MMou) avec les autorités de régulation des pays membres de l'OICV, devenant ainsi le 123<sup>ème</sup> pays signataire de cet accord, a indiqué jeudi la Commission dans un communiqué.

«Le Multilateral Memorandum of Understanding» (MMou), relatif à l'adhésion à l'accord de l'Organisation Internationale des commissions de valeurs (OICV), a été signé par le président de la Commission, Abdelhakim Berrah, lors d'une cérémonie officielle organisée en marge des travaux de la réunion annuelle de l'organisation, tenue à Sydney (Australie) du 13 au 17 mai courant.

L'adhésion à ce memorandum «va certainement stimuler le développement du marché des valeurs mobilières en Algérie en consolidant la confiance des investisseurs, et asseoir les jalons d'une coopération algérienne sur le plan international, basée sur la réciprocité et l'échange d'informations sur un pied d'égalité avec les autorités homologues étrangères», a-t-on ajouté.

Institué en 2002 par l'OICV, le MMou constitue une référence internationale en matière de coopération transfrontalière entre les Commissions de régulation des marchés de valeurs mobilières. Il fournit à ces autorités les outils nécessaires pour lutter contre la fraude et les infractions susceptibles d'affaiblir les marchés mondiaux et de miner la confiance des investisseurs, a souligné la même source.

La COSOB a entamé son processus d'adhésion au MMou en 2013. Son dossier de candidature était suivi par deux équipes d'experts de l'OICV dont les responsables représentent l'Autorité des Marchés financiers (AMF- France) et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA - Suisse).

Un diagnostic du cadre légal et réglementaire régissant le marché financier algérien fut opéré par les groupes d'experts en question qui ont identifié plusieurs entraves, notamment d'ordre juridique, empêchant la signature du MMou. Le Conseil de l'OICV, représenté par les présidents de trois autorités de régulation, a tenu sa réunion le 16 avril 2019, en statuant favorablement sur le dossier COSOB, et a consigné une résolution dans ce sens marquant la validation officielle de la décision d'adhésion de la COSOB au MMou. A l'issue de ce constat, la COSOB a sensibilisé les pouvoirs publics sur la nécessité d'introduire de nouveaux amendements au décret 93-10 du 23 mai 1993, relatif à la bourse des valeurs, et a travaillé durant toute cette période à mettre en place le dispositif légal et réglementaire nécessaire lui permettant de lever ces entraves juridiques, a fait savoir la commission.

L'aboutissement de ses efforts s'est concrétisé par la publication, dans la loi de finances 2018, de nouvelles dispositions, autorisant expressément la COSOB à coopérer et à échanger des informations avec les autorités de régulation homologues étrangères.

Cette action a été suivie par la signature, en février et mars 2019, rappelle encore la COSOB, de deux conventions de coopération et d'échange d'informations avec la Cellule de Traitement du Renseignement Financier (CTRF) et la Commission Bancaire, afin de renforcer davantage la coopération institutionnelle nationale pour lutter, efficacement, contre les infractions aux lois sur la bourse des valeurs mobilières, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption. Le dossier de candidature de la COSOB a été examiné à trois reprises lors des réunions du «Screening Group», tenues respectivement à Amsterdam (septembre 2018), Madrid (novembre 2018) et à Buenos-Aires (mars 2019), souligne le communiqué. Pour rappel, l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) est une organisation internationale créée en 1983, dont le secrétariat général est situé à Madrid. Elle regroupe plus de 129 régulateurs de marchés de valeurs mobilières au niveau mondial. Elle a pour mission d'élaborer des standards internationaux permettant d'assurer le bon fonctionnement, la transparence et l'intégrité des marchés financiers et la protection de l'investisseur.

Les membres de l'OICV se sont résolus à unir leurs efforts en vue d'établir des normes et une surveillance effective des opérations internationales sur valeurs et se fournir également une assistance réciproque en vue de promouvoir l'intégrité des marchés par une application rigoureuse des normes et une répression sévère des infractions, a-t-on précisé de même source.

OUARGLA:

## Plus de 23.000 quintaux de céréales récoltés à Ouargla

Un peu plus de 23.060 quintaux de céréales ont été récoltés jusqu'ici dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la campagne moisson-battage de la saison 2018/2019, a-t-on, appris jeudi auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Lancée depuis trois semaines, la campagne de moisson a donné lieu jusque-là à la récolte de près de 16.385 quintaux de blé dur, 5.521 quintaux de blé tendre et 1.124 quintaux d'orge, a-t-on précisé.

La récolte a été emmagasinée au niveau de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) au chef-lieu de wilaya, a ajouté la source en signalant que près de 9.000 quintaux de céréales sont destinés à la consommation et plus de 14.000 quintaux comme semences. Pour les besoins de cette campagne, ont été mobilisés 15 moissonneuses, 50 camions et une vingtaine de tracteurs.

Les superficies dédiées à la céréaliculture, concentrées notamment dans les zones de Hassid-Messaoud, Sidi-Houille, N'glossoua, El-Hedjaz et Ouargla, ont connu une extension entraînant, de fait, une hausse de la production qui devrait dépasser cette année les 100.000 quintaux sur 3.010 hectares. La wilaya projette, par ailleurs, d'accroître les installations d'ensilage, actuellement au nombre de deux, l'un à Ouargla et l'autre à Touggourt.

## Encourager l'investissement pour asseoir une base industrielle solide à Ouargla

Des efforts sont entrepris pour asseoir une base industrielle «solide» dans la wilaya d'Ouargla, et ce à travers l'encouragement de l'investissement notamment, a-t-on appris jeudi des responsables locaux du secteur de l'Industrie et des Mines (DIM).

Les démarches se sont focalisées sur la réunion des conditions de montage d'entités économiques dans différents segments industriels, en vue d'assurer un produit industriel diversifié et son orientation vers l'exportation vers le marché africain, a affirmé le DIM, Djamel Tamentit.

L'on capitalise, entre-autres conditions favorables à la promotion du tissu industriel, la position géographique stratégique de la wilaya, portière du Sahara, susceptible d'en faire aussi une zone de transit commercial par excellence, ouvrant des perspectives d'exportation et de développement pour la région, a-t-il estimé.

Selon le même responsable, les efforts se concentrent sur la réunion de ces conditions et la mise en place de mesures incitatives en direction des promoteurs leur permettant d'étendre leurs activités et entités, confortés par les potentialités naturelles importantes que renferme la région à même d'en faire un pôle économique.

La priorité est accordée aux projets industriels susceptibles de contribuer à jeter les socles d'une plateforme industrielle répondant aux spécificités de chaque région, dont l'industrie pétrolière, la plasturgie, les matériaux de construction et l'industrie agro-alimentaire.

Pas moins de 160 projets d'investissement, dans divers créneaux industriel et agricole, sont en cours de concrétisation à travers la wilaya, en sus de l'approbation de 67 autres versés dans l'industrie pétrolière et projetés dans la nouvelle ville de Hassi-Messaoud.

Les projets concernent également la production de panneaux photovoltaïques et des chambres de transformateurs électriques, le recyclage de déchets, la production d'engrais agricoles, en plus de l'entrée en service d'une usine d'azote et d'oxygène pour approvisionner les entreprises pétrolières et établissements hospitaliers en la matière, ainsi que d'autres projets dans le secteur de la Santé.

Selon la DIM, ces projets d'investissement, inscrits au titre de la stratégie de l'Etat portant diversification des ressources de l'économie nationale hors hydrocarbures, sont susceptibles de satisfaire les besoins du marché national, d'atteindre la performance et de s'orienter vers l'exportation, en plus d'encourager l'émergence de start-up.

## RÉALISATION DES PROJETS DE STRUCTURES PUBLIQUES À ALGER: Les délais contractuels «respectés en général» (wali)

Les travaux de réalisation de nombre de structures publiques à Alger se font «en général» en respect des délais contractuels liant les entreprises aux maîtres d'ouvrage, a affirmé, jeudi, le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda.

Le wali qui effectuait une visite de travail et d'inspection à différents projets de réalisation de sièges administratifs des communes de Dar El-Beida, Baraki et Bouzaréah a précisé que les travaux de réalisation de ces structures publiques se déroulent en général conformément aux délais contractuels liant les entreprises réalisatrices aux organismes maîtres d'ouvrage.

Le retard accusé dans la réalisation de certains chantiers est dû aux sites choisis, particulièrement la nature du sol qui a causé certains problèmes ayant entravé l'avancement des travaux, a expliqué le wali d'Alger.

Par ailleurs, M. Sayouda a souligné l'importance de l'amélioration du service public, en termes d'accueil et de prise en charge des préoccupations du citoyen, en sus de la réunion des conditions de travail favorables aux personnels.

Le wali d'Alger a fait état, dans ce cadre, d'instructions données aux présidents d'Assemblées populaires communales (APC), aux secrétaires généraux et aux responsables des établissements publics de wilayas pour «une meilleure prise en charge» des demandes des citoyens, notamment



en ce qui concerne la propreté de l'environnement, la généralisation de l'éclairage public, le bitumage des routes et la réalisation et l'exploitation des structures sportives de proximité.

M. Sayouda s'était enquis des projets de réalisation des sièges des circonscriptions administratives de Bouzereah, de Baraki et de Dar El Beida, ainsi que le nouveau siège de l'Assemblée populaire de wilaya, qui connaissent un taux d'avancement

variant entre 19 et 48%. Le wali d'Alger s'est enquis, également, du projet de réalisation d'un espace de loisir d'une superficie de 17.300 m<sup>2</sup>, se trouvant à proximité du nouveau siège de la circonscription administrative de Bouzereah et qui comporte plusieurs lieux de loisirs et de divertissements, instruisant, par la même occasion, l'entreprise de réalisation d'accélérer la cadence des travaux pour la remise du projet dans les plus brefs délais.

ORAN:

## Distribution de près 18.000 logements du programme RHP depuis 2007

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a annoncé jeudi que près 18.000 logements ont été distribués dans la commune d'Oran depuis 2007 au titre du programme de résorption de l'habitat précaire.

Le même responsable a souligné, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya à l'occasion du lancement du travail de la commission chargée des enquêtes sociales en matière de l'habitat social de la commune d'Oran, que 17.925 logements ont été distribués dans la commune au titre du RHP depuis 2007 à ce jour. Dans ce cadre, il a pré-

cisé que 90.000 personnes ont été relogées durant cette même période dans des habitations décentes.

Les bénéficiaires résidaient auparavant dans les secteurs urbains de Sidi Houari, Hai Badr, El Hamri, Mediouni et autres.

La dernière opération de relogement remonte au mois de mai en cours. Quelque 180 familles vivant dans des habitations précaires du secteur urbain El Mokrani ont été relogées au pôle urbain de Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran).

## MÉDÉA/TRONÇON SIDI-MADANI-EL-HAMDANIA: Ouverture de l'axe routier juste après les essais des équipements des tunnels

L'entreprise chinoise chargée de la modernisation de l'axe «Chiffa-Médéa» a été instruite jeudi par le Secrétaire général du ministère des Travaux publics et du transport, de procéder aux derniers essais techniques des équipements installés au niveau des tunnels de «Sidi-Madani» et «El-Hamdania», avant l'ouverture de ce tronçon routier à

la circulation dans quelques jours. Des instructions fermes ont été données par le SG du ministère, Ali Hammi, à cette entreprise pour entamer, dès ce jeudi, les derniers essais techniques des équipements déjà mis en place et procéder à la pose des autres installations manquantes, insistant pour que la totalité des équipements soient opération-

nelles, «avant les fêtes de l'Aid El-Fitr».

Le même responsable a rappelé l'impératif de «clore le chapitre des équipements», à l'origine des reports successifs des dates d'ouverture de ce tronçon «très attendue» par les usagers de la route nationale N 1, invitant les intervenant sur ce chantier. Le ministre des Travaux publics et du trans-

port, Mustapha Kouraba, avait indiqué, lors de sa dernière visite sur chantier, début mai courant, que «l'ouverture à la circulation automobile du tronçon «Sidi-Madani» (Blida) à «El-Hamdania» (Médéa) interviendra une fois la totalité des équipements de surveillance et de détection d'incendie installés et mis à l'es-

## Opération d'entretien de 28 hectares de ceinture verte à Ouargla

Une superficie de 28 hectares de ceintures vertes, à travers différentes régions de la wilaya d'Ouargla, a fait l'objet de travaux d'entretien menés dans le cadre d'opérations inscrites au programme sectoriel de développement (PSD-2018), a-t-on appris jeudi de la Conservation des forêts (CF). Ces actions d'entretien, confiées à trois entreprises privées spécialisées, ont touché les ceintures vertes des communes de Sidi-Khouiled (10 ha), Nezla, Ain El-Beida et Ouargla (5 ha cha-

cune), Témacine (2 ha) et Touggourt (1 ha). Il est relevé, entre-autres, actions menées, le rajeunissement des arbres, leur taille, réhabilitation des réseaux d'irrigation par le système de goutte-à-goutte, ainsi que l'entretien des bassins d'irrigation, a-t-on précisé. Selon la Conservation des forêts, des travaux similaires, seront lancés une fois les financements accordés. Ils concernent la daïra de Taïbet notamment dans les communes de Taïbet, M'naguar et Bennacer (4 ha chacune). Quelque 300

ha de ceintures vertes ont été réalisés à travers la wilaya d'Ouargla, peuplées d'eucalyptus, d'olivier et de palmier sur un linéaire de 108 km longeant la RN-3 reliant Ouargla à Touggourt.

Plus de 60.000 arbustes d'oliviers et plus de 10.000 palmiers ont été mis en terre depuis le lancement du programme de boisement en 2014 à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla, selon les données de la Conservation des forêts.

## SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER: 1 kg de cannabis saisi et arrestation de deux individus à Hussein Dey

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi 1kg de cannabis et arrêté deux suspects à Hussein Dey (Alger), a indiqué un communiqué des mêmes services.

Agissant sur informations faisant état de deux personnes en passe de conclure un marché pour la vente d'une quantité de cannabis, les éléments de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Hussein Dey ont mis sur pied un plan qui a abouti à l'arrestation des deux suspects.

Après avoir soumis les deux suspects à la fouille, les éléments de la police ont trouvé en leur possession 10 plaquettes de cannabis (1



kg) et 30.000 Da. Les deux mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République territoriale

lement compétent qui a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ZONES URBAINES: 7 morts et plus de 300 blessés en une semaine selon la Sûreté nationale

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 336 autres ont été blessées dans 275 accidents de la circulation enregistrés en zones urbaines entre les 14 et 20 mai en cours, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le nombre des accidents de la route a baissé, par rapport aux statistiques de la semaine dernière, de 76 accidents, celui des blessés (-85 cas) et celui des décès (-14 cas), précise-t-on de même source.



Le facteur humain avec un taux dépassant demeure la principale cause de ces accidents 95% en raison du non respect de la distance de

sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration. La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route et de la vitesse limitée, soulignant la nécessité de soumettre le véhicule au contrôle technique périodique.

Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

## TAMANRASSET : Action de protestation d'un groupe de jeunes pour réclamer de l'emploi

Un groupe de jeunes a entamé jeudi une action de protestation à Tamanrasset pour réclamer de l'emploi, a-t-on constaté.

Ce groupe de six (6) jeunes a pris position sur le toit du siège de l'Assemblée populaire de wilaya soulevant des slogans réclamant des postes d'emploi, et menaçant de s'immoler par le feu avec de l'essence au cas où leur revendication n'est pas satisfaite.

Ces personnes figurent parmi un groupe de 19 jeunes qui attendent que soient satisfaites les promesses qui leur avaient été données par les autorités locales de leur fournir un emploi, ont affirmé à l'APS certains de leurs collègues protestataires.

Les services de la wilaya ont indiqué, pour leur part, que «ces

jeunes ont été reçus à maintes reprises par les responsables de la wilaya pour s'enquérir de leurs préoccupations, actuellement à l'étude".

Les forces de police ont encerclé les lieux, s'emploient à convaincre les protestataires de descendre du haut de l'édifice, et suivent de près l'évolution de la situation, a-t-on constaté.

## BOUMERDES: Intoxication de 41 élèves à Chaâbet El Ameur

Quarante-et-un (41) élèves souffraient jeudi d'intoxication dans le village de Djebel Ouled Ali de la commune de Chaâbet El Ameur (Est de Boumerdes) suite à la consommation vraisemblablement de denrées alimentaires périssables acquises par eux-mêmes, a-t-on appris auprès de la direction du Commerce de la wilaya.

Selon le chargé du service consommateur et de répression des fraudes, Gueham Azzedine, ces enfants, dont la vie est hors de danger, ont ressenti des «douleurs abdominales suivies de diarrhées et de nausées immédiatement après avoir consommé du cachir et du fromage, qu'ils avaient acheté d'un

commerce d'alimentation générale mitoyen à leur école primaire «Allache Moussa». Les enfants, a-t-il ajouté, «ont été transportés en urgence vers la polyclinique du village, où ils ont reçu les premiers soins nécessaires, avant de regagner les bancs de leurs classes».

A l'issue de cet incident, une commission d'enquête a été dépechée sur les lieux, par les services des directions locales du commerce et de la santé, en vue de déterminer les causes exactes de l'état de ces enfants.

Accompagné du président de l'APW, le wali Yahia Yahiatene s'est déplacé sur place, où il a rendu visite aux élèves concernés, et s'est



enquis de leur état de santé et des conditions de leur scolarité.

## AIN TÉMOUCHENT : Saisie de plus de 100 qx de farine subventionnée

Les éléments du groupe territoriale de la Gendarmerie nationale de Hammam Bouhadjar (Ain Témouchent) ont opéré la saisie de 101 quintaux de farine subventionnée destinée à l'alimentation du bétail, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité. L'opération a été menée ces dernières 24 dernières heures lorsque la brigade d'Ain Larbaa chargée de la circulation routière et relevant de la Gendarmerie nationale de Hammam Bouhadjar a intercepté un camion semi-remorque à son bord 101 qx de farine subventionnée destinée au bétail dans une évasion fiscale.

La quantité de farine saisie a été remise aux Domaines et l'enquête sur cette affaire se poursuit.

## RELIZANE: Un incendie détruit 10 ha de récoltes agricoles

Un incendie a détruit 10 hectares de récoltes agricoles jeudi dans la commune de Hmadna (Relizane), a-t-on appris de l'unité principale de la protection civile. L'officier de permanence de ces services, le lieutenant Bakouche Bouziane, a indiqué que l'incendie s'est déclaré dans un champ situé au lieu-dit Ouled Kherfia à Hmadna ravageant 10 ha de blé dur.

Les agents de la protection civile sont intervenus pour éteindre les flammes et éviter sa propagation vers d'autres endroits, réussissant à sauver 12 ha de céréales et des habitations riveraines.

Cette opération qui a duré plus d'une heure et demi, a vu la mobilisation de camions et de matériel d'intervention important. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet incendie.

## TINDOUF : Lancement d'une campagne de traitement contre les maladies du palmier

Une campagne de traitement phytosanitaire du palmier contre les maladies du Boufaroua et du Myelois a été lancée à travers la wilaya de Tindouf, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).



Lancée depuis quatre jours et devant se poursuivre jusqu'à la fin juillet prochain, cette campagne cible quelques 450 hectares de palmeraies à travers les neuf périmètres agricoles de la wilaya, a précisé le chef de service de protection des végétaux, Farès Biya. Les services concernés ont entamé des sorties sur le terrain pour distribuer aux agriculteurs les insecticides et produits phytosanitaires nécessaires à ce type de traitement soutenu par l'Etat, afin de lutter contre les maladies affectant le palmier-dattier, a-t-il déclaré en signalant que la wilaya a bénéficié de quantités suffisantes de ces produits pour couvrir ses besoins.

L'opération a été précédée d'une campagne de vulgarisation menée auprès des agriculteurs sur les modalités de traitement phytosanitaires de ces maladies menaçant le palmier, et une équipe spécialisée de l'Institut national de protection des végétaux (INPV) a été dépêchée pour traiter les palmiers difficiles d'accès recensés par les services agricoles, selon M.Biya.

Une campagne de sensibilisation, en ce sens, a été entreprise auparavant par les services agricoles à travers l'ensemble des exploitations agricoles, a-t-il ajouté.

La phéniculture a connu une nette évolution dans la wilaya, à travers la concrétisation de plusieurs projets ayant permis d'accroître les superficies qui lui sont consacrées de 12 hectares avant 1999 à plus de 700 hectares actuellement, selon les données de la DSA.

## CHINE: 10 morts dans le naufage d'un bateau dans le sud- ouest du pays

Le nombre de victimes dans le naufrage d'un bateau dans une rivière de la province chinoise du Guizhou (sud-ouest) jeudi, est passé à dix (10) morts, ont annoncé vendredi les autorités locales dans un nouveau bilan, et huit (8) autres sont toujours portés disparus.

Un total de onze (11) personnes ont été secourues dont le propriétaire du bateau qui faisant partie des survivants, arrêté par la police. Tous les blessés sont hospitalisés, selon la même source, citée par l'agence Chine Nouvelle. Les sauveteurs, dont des policiers, des secouristes, des agents des services de transports et de santé de la préfecture autonome de Bouyei-Miao de Qianxinan, recherchaient les disparus et tentaient de soulever le bateau qui a chaviré. L'embarcation avec 29 personnes à son bord a chaviré jeudi à 18h30 sur la rivière Beipan. L'enquête sur la cause de l'accident est en cours.

## ESPAGNE: Saisie de 600 kg de cocaïne à bord d'un voilier au large de Malaga

La Garde civile espagnole a annoncé, jeudi, la saisie de 600 kg de cocaïne à bord d'un voilier en provenance d'Amérique du Sud, qui naviguait au large des côtes de Malaga (Sud de l'Espagne). Lors de cette opération baptisée «RABBIT», des agents du service maritime de la Garde civile, avec l'appui de moyens aériens, ont procédé, dimanche dernier, au large de Malaga à l'interception d'un voilier transportant plusieurs paquets de cocaïne d'un poids total de 600 kg, qui étaient dissimulés dans la zone arrière de l'embarcation, précise la même source dans un communiqué.

Menée en collaboration avec les services de la douane française et la police estonienne, en coordination avec l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEx), cette opération s'est soldée aussi par l'arrestation des deux membres d'équipage du voilier, qui se dirigeait vers les Îles Baléares, relève-t-on de même source, notant que les individus en question sont de nationalité lituanienne et espagnole.

## AUSTRALIE: Un poisson «marlin» atterrit dans un bateau, deux blessés

Deux frères australiens ont été grièvement blessés par un énorme poisson dit «marlin» qui a atterri dans leur embarcation pneumatique après avoir bondi hors de l'eau au large de l'est de l'Australie, a indiqué jeudi la police.

Le poisson des mers chaudes pesant 80 à 100 kg, avait sauté en l'air avant d'atterrir dans le bateau des deux hommes, âgés d'une quarantaine d'années qui naviguaient à environ 40 km/h près de Coffs Harbour, en Nouvelle-Galles du Sud. «Le plus jeune frère a eu l'avant-bras droit ouvert par le rostre pointu du marlin qui a provoqué une fracture ouverte», a précisé la police de cet Etat du sud-ouest de l'Australie, citée par la police, ajoutant que le deuxième souffrait d'une entaille profonde à l'épaule.

L'une des deux victimes a dû être évacuée par hélicoptère vers un hôpital. «Leur vie n'est pas en danger», a ajouté la police. Certains marlins australiens peuvent mesurer jusqu'à près de cinq mètres et peser jusqu'à 700 kg.

## AÉRONAUTIQUE: Les régulateurs aériens se quittent sans date de retour en service du 737 MAX

La réunion des régulateurs aériens consacrée au Boeing 737 MAX s'est achevée jeudi au Texas sans indication sur le calendrier de retour dans le ciel de cet appareil phare de l'avionneur américain, cloué au sol depuis plus de 70 jours.

«Le seul calendrier est de s'assurer que l'avion est sûr avant de voler», a déclaré Dan Elwell, le chef intérimaire de l'agence fédérale américaine de l'aviation (FAA), lors d'une conférence de presse.

Le «dialogue» va se poursuivre, notamment des échanges d'informations entre régulateurs, a-t-il ajouté.

L'interdiction de vol provisoire avait été décrétée après deux accidents à intervalle rapproché dans des conditions similaires et ayant fait au total 346 victimes. Mercredi, M. Elwell a déclaré que Boeing n'avait toujours pas soumis officiellement la mise à jour du système anti-décrochage MCAS, dont le dysfonctionnement a été mis en cause dans l'accident du 737 MAX 8 d'Ethiopian Airlines le 10 mars et celui de Lion Air du 29 octobre en Indonésie.

L'avionneur avait pourtant affirmé la semaine dernière que le correctif était prêt pour la certification.

Le nouveau retard accusé par Boeing est dû au fait que la FAA, qui s'efforce de faire la preuve de son indépendance vis-à-vis du groupe américain, a adressé de nouvelles questions auxquelles elle attend des réponses, a expliqué M. Elwell. La FAA n'a toujours pas déterminé quelle sera la formation adéquate pour les pilotes. Les Etats-Unis et un grand nombre de pays dont le Canada divergent sur ce point: les premiers estiment qu'une formation sur ordinateur ou iPad est suffisante pour des



pilotes chevronnés quand Ottawa veut rendre obligatoire une formation sur simulateur de vol.

Près d'une soixantaine de représentants de 33 pays où volait le 737 MAX ont pris part à la réunion à huis clos qui a duré près de huit heures.

La Chine, premier pays à avoir interdit son ciel à l'avion, était présente, en pleine guerre commerciale avec les Etats-Unis. «Il n'y a pas eu de critiques», a affirmé Dan Elwell, alors que la crédibilité de son agence, dernière à avoir immobilisé le 737 MAX, a été mise en cause dans cette affaire.

«La discussion a été franche», a ajouté le dirigeant, assurant que ses pairs avaient posé «beaucoup de questions» et voulaient des «clarifica-

tions» sur les procédures américaines.

Il a toutefois reconnu que la levée de l'interdiction de vol frappant le 737 MAX serait prise en toute indépendance par chaque pays.

Jusqu'aux déboires du 737 MAX, avait prévalu un système de réciprocité qui voulait que les autres régulateurs aériens s'alignent sur l'évaluation de l'autorité d'origine, en l'espèce la FAA.

«Chaque pays prendra sa propre décision», a dit Dan Elwell, qui a défendu bec et ongles devant les journalistes le fait que la FAA ait attendu trois jours après la catastrophe d'Ethiopian Airlines pour clouer au sol le 737 MAX.

## NÉPAL: 3 alpinistes périssent sur l'Everest embouteillé

Trois nouveaux alpinistes ont trouvé la mort sur l'Everest, portant à sept jusqu'ici le nombre de décès cette saison sur le toit du monde encombré, ont fait savoir vendredi les autorités et des organisateurs d'expéditions.

«Deux alpinistes indiens supplémentaires sont morts sur l'Everest hier», a déclaré aux médias Mira Acharya, porte-parole du département du tourisme du Népal. Des organisateurs d'expéditions ont ajouté qu'un troisième alpiniste

avait également péri.

La haute saison bat actuellement son plein sur la montagne de 8.848 m, au point que des embouteillages d'alpinistes se forment à proximité du sommet où l'oxygène se raréfie.

Entre fin avril et fin mai, la météo offre une courte fenêtre de conditions moins extrêmes et plus propices à l'ascension. Cinq personnes avaient perdu la vie l'année dernière sur l'Everest.

La libéralisation de l'ascension par les autori-

tés népalaises dans les années 1990 a encouragé des expéditions commerciales et multiplié les alpinistes sur les parois.

Cette année, le Népal a émis pour la saison de printemps le nombre record de 381 permis, au prix unitaire de 11.000 dollars, selon les dernières données disponibles.

Chaque titulaire d'un permis étant accompagné d'un guide, cela signifie qu'environ 750 personnes s'élanceront sur la même voie en quelques

semaines. Au moins 140 autres ont reçu des permis pour escalader l'Everest depuis le flanc nord au Tibet, selon des opérateurs d'expéditions.

Au total, le nombre d'alpinistes sur l'Everest pourrait cette année dépasser le record atteint l'an dernier qui avait vu 807 personnes atteindre le sommet.

L'Everest a été conquis pour la première fois en 1953 par le Népalais Tenzing Norgay et le Néo-Zélandais Edmund Hillary.

## SERBIE: Décès de 2 migrants dans un camion citerne

Deux migrants, qui s'étaient dissimulés dans un camion citerne, sont décédés après leur hospitalisation à Novi Sad (nord de la Serbie), a annoncé jeudi un porte-parole de l'hôpital.

Quatre hommes avaient été découverts inconscients dans la citerne.

L'un d'eux est décédé mercredi, suivi d'un deuxième «dans la nuit» de mercredi à jeudi, a indiqué le Centre hospitalier de Vojvodine, province dans le nord de la Serbie.

«Les deux autres patients sont toujours dans un état grave», a-t-on ajouté de même source.

La police pense que deux des quatre hommes sont afghans et n'a

pas d'information sur la nationalité des deux autres.

Ils avaient été découverts mardi dans la citerne vide d'un camion dans une station de lavage à Futog, non loin de Novi Sad.

Les quatre hommes ont été hospitalisés dans un état grave, en raison d'un apport insuffisant en oxygène et de l'excès de chaleur.

Ils ont passé plusieurs heures dans la citerne, où la température approchait les 60 degrés.

Des centaines de milliers de migrants, la plupart fuyant les conflits au Proche et Moyen-Orient, sont passés par les Balkans en route vers l'Europe occidentale, jusqu'à mars 2016 et la fermeture de ses

frontières par l'Union européenne.

Malgré sa fermeture, cette «route des Balkans» reste empruntée clandestinement par de nombreux migrants et des milliers sont bloqués en Serbie ou encore en Bosnie.

Selon le bureau du Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés à Belgrade (HCR), cité par l'agence Beta, 3.032 migrants se trouvaient dans les centres d'accueil en Serbie au mois de mai, soit une baisse d'un millier par rapport à janvier.

Mais le Centre de protection des demandeurs d'asile à Belgrade, une ONG serbe, estime que le nombre exact «se situe entre 5 et 6.000 personnes actuellement»

## ALGÉRIE-OMS: L'Algérie certifiée exempte de paludisme par l'OMS

L'Algérie a été certifiée, mercredi en Suisse, exempte du paludisme par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), devenant ainsi le second pays africain à obtenir la certification d'élimination de cette pathologie, annonce, jeudi dans un communiqué, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le certificat a été délivré à la délégation algérienne lors de sa participation aux travaux de la 72<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la Santé qui se déroule à Genève, par le Directeur Général, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus et le Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique», précise la même



source. «Ce résultat a été possible grâce aux efforts déployés par les professionnels de la santé et l'engagement des autres secteurs dans la lutte contre le paludisme depuis plusieurs décennies consécutives», est-il souligné, rappelant qu'il s'agit de la troi-

sième certification que l'OMS a accordée à l'Algérie.

La première étant celle obtenue pour l'élimination de la polio en 2016 alors que la seconde lui a été attribuée après avoir éradiqué le Tétanos Néonatal en 2018.

## LUTTE CONTRE L'ENVENIMEMENT SCORPIONIQUE: La prévention, base de la lutte contre le phénomène

La prévention contre l'envénement scorpionique constitue la base de la lutte contre la prolifération de ce phénomène dans certaines régions du pays, a souligné le président de la commission des experts de lutte contre l'envénement scorpionique et président de l'unité de production du sérum anti-venin à l'institut Pasteur d'Alger.

Contacté par l'APS, le Dr. Mohamed Lamine Saïdani a mis l'accent sur la nécessaire intensification de la sensibilisation des citoyens sur les mesures préventives nécessaires pour lutter contre le scorpion, «dont l'homme est responsable de la réunion des conditions de sa prolifération».

«La lutte contre ce phénomène dangereux qui s'accroît en période esti-

vale est tributaire de la collecte des insectes en milieu urbain et de l'encouragement des actions d'associations par des aides pécuniaires», a estimé le même responsable.

La caravane de sensibilisation et de prévention contre l'envénement scorpionique, lancée au mois de mars dernier à partir de Ouargla, a ciblé jusqu'ici plus de 2.000 écoliers, la frange la plus vulnérable aux piqûres, pour continuer son périple à la conquête d'autres établissements à travers les communes de Ouargla, Touggourt et Témacine, ainsi que les zones éparées peuplées de nomades.

Cette caravane devra sillonner également durant les prochaines semaines les régions de Blidet Amar et

Goug, dans la grande région de Touggourt, dans le cadre des mesures préventives contre ce phénomène.

Dans le même sillage, la direction de la santé de la wilaya d'Ouargla a fait état de l'acquisition de près de 1.800 doses de sérum anti-venin en prévision de la période estivale, une quantité susceptible de couvrir les besoins de la période estivale, a indiqué de son côté Dr. Djamel Mâamri, chef de service de la prévention à la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya.

Le même responsable a fait part de la coordination avec l'institut Pasteur (Alger) pour d'éventuels approvisionnements des structures médicales et remédier à toute perturba-

tion et pénurie en la matière.

Le programme spécial de lutte contre l'envénement scorpionique pour 2019 s'articule sur le renforcement des mesures préventives par l'encouragement, en coordination avec l'association de lutte contre l'envénement scorpionique de la wilaya, des campagnes de collecte de l'insecte moyennant un prix forfaitaire de 50 DA à 100 dinars l'insecte collecté.

Une quantité de plus de 40.000 doses de sérum anti-venin a été distribuée durant le mois d'avril dernier par l'Institut Pasteur d'Alger qui entend accroître son stock en la matière à plus de 90.000 doses de sérum en perspective du mois de septembre prochain.

## FISTULE OBSTÉTRICALE: Les femmes les plus pauvres et les plus vulnérables sont les plus touchées (UNFPA)



Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a souligné jeudi, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale, que les femmes les plus pauvres et les plus vulnérables sont les plus affectées par cette maladie.

Une fistule obstétricale est une perforation entre le canal de naissance et la vessie ou le rectum. Son apparition est directement liée à l'une des principales causes de mortalité maternelle : un travail difficile lors de l'accouchement ou l'absence de soins obstétricaux adéquats. «La majorité des femmes et des filles atteintes de fistule sont pauvres. Leur incapacité à recevoir un traitement médical rapide les prive non seulement de leur santé et de leur dignité, mais constitue également une violation de leurs droits fondamentaux», a déclaré la directrice générale de l'UNFPA, Natalia Kanem, dans une déclaration à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale. «Les femmes et les filles touchées par la maladie, qui peut pourtant être évitée et est en grande partie traitable, souffrent souvent d'incontinence chronique. Par conséquent, elles sont confrontées à une stigmatisation sociale dévastatrice», a-t-elle ajouté. Les femmes qui présentent une fistule obstétricale en ressentent de la honte et font l'objet d'une discrimination sociale. Beaucoup d'entre elles vivent souvent pendant des années, voire des décennies, dans cet état, car elles n'ont pas les moyens financiers de se faire soigner.

Cette affection entraîne également à plus long terme des problèmes médicaux chroniques, tels que des infections cutanées, des troubles rénaux, voire le décès en l'absence de traitement.

Incapables de contrôler l'écoulement de l'urine, elles sont souvent abandonnées par leur époux et leur propre famille, ou bannies de leur communauté. La fistule obstétricale peut pourtant être évitée. Pour cela, il suffirait de repousser l'âge de la première grossesse, de mettre fin aux pratiques traditionnelles préjudiciables et de permettre aux femmes d'avoir accès en temps voulu à des soins obstétricaux. Elle peut aussi être traitée. Une opération chirurgicale existe, elle réussit dans 90% des cas simples et ne coûte que 300 dollars. La fistule obstétricale a quasiment disparu des pays développés, car on y pratique des interventions en cas d'arrêt prolongé du travail, généralement des césariennes.

Aujourd'hui, cette affection touche principalement les femmes et les filles qui vivent dans l'extrême pauvreté, en particulier celles qui habitent loin des services médicaux.

Les plus exposées sont les adolescentes qui tombent enceintes alors qu'elles n'ont pas atteint leur plein développement physique.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime à plus de deux millions le nombre de jeunes femmes vivant avec une fistule obstétricale non traitée en Asie et en Afrique subsaharienne.

Chaque année à travers le monde, on compte 50.000 à 100.000 nouveaux cas de fistule obstétricale, la plupart chez des femmes pauvres vivant dans des cultures où le statut et l'estime de soi d'une femme peuvent dépendre presque entièrement de son mariage et de sa capacité à avoir des enfants. Selon l'UNFPA, le fait que la fistule obstétricale n'ait pas disparu témoigne des carences des systèmes de santé face aux besoins essentiels des femmes. Cette affection est l'un des exemples les plus révélateurs de leur inégalité d'accès aux soins de santé sexuelle, maternelle et reproductive.

APS

## PHARMACIE: Des ONG appellent l'OMS à adopter une résolution sur la transparence des prix des médicaments

Près d'une cinquantaine d'ONG, dont MSF et Médecins du Monde, ont lancé jeudi un appel à l'Assemblée annuelle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en faveur de l'adoption d'une résolution très disputée sur la transparence des prix des médicaments. «Nous demandons quatre choses très simples: transparence sur les prix, sur les coûts de la recherche et du développement, sur les résultats des essais cliniques et sur les brevets», a expliqué le responsable de la campagne pour l'accès aux médicaments de MSF, Gaëlle Krikorian, lors d'une conférence de presse.

Cet appel intervient alors que les Etats membres de l'OMS, réunis cette semaine à Genève dans le cadre de la 72<sup>ème</sup> Assemblée mondiale (jusqu'au 28 mai), débattent d'un projet de résolution, présenté par l'Italie, visant à «améliorer la transparence des marchés des médicaments, des vaccins et autres technologies liées à la santé».

Cette résolution, qui souligne la

cherté de certains médicaments, demande aux gouvernements d'agir pour plus de transparence dans le domaine notamment des dépenses en recherche et développement et essais cliniques. L'initiative italienne, soutenue par une dizaine de pays, est loin de faire le consensus, car les diplomates peinent à s'entendre sur le texte. De très nombreux points de la résolution sont encore à régler selon la version qui est actuellement discutée de façon informelle par les Etats, et que l'OMS a publiée sur son site. Un petit nombre de pays, dont l'Allemagne, la Suisse, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, demandent un texte plus souple, selon le projet en discussion. «Ils tentent (...) de tuer la résolution», a déploré Salome Meyer, de l'ONG sud-africaine Cancer Alliance. Les ONG signataires de l'appel, qui craignent que la pression de ces pays aboutissent à l'adoption d'un texte sans intérêt, demandent aux diplomates de s'entendre autour

d'une résolution «forte». Pour MSF, «le manque de transparence» entourant la formation des prix des médicaments et les coûts réels associés à la recherche et à la production «permet aux laboratoires de pratiquer des tarifs exorbitants et arbitraires». «Lorsqu'un individu achète des biens, comme des vêtements, de la nourriture ou des voitures, il connaît en général son prix exact. Nous jugeons ahurissant de ne pas connaître le prix des médicaments, alors que les médicaments sont censés être plus importants que les vêtements», a expliqué Mme Krikorian. L'élément le «plus controversé» de la résolution est celui sur la transparence «des coûts des essais cliniques», a pointé James Love, directeur de l'ONG américaine Knowledge Ecology International.

Les résolutions de l'OMS ne sont pas contraignantes, mais cela permettrait de «légitimer l'idée que la transparence est un objectif», a relevé Mme Krikorian.

# Parkinson : les migraineux deux fois plus vulnérables

Les personnes qui souffrent de migraine sont deux fois plus exposées au risque de développer la maladie de Parkinson, suggère une nouvelle étude.

La migraine toucherait 5 à 8 millions de personnes en France. Une nouvelle étude de l'université de Bethesda aux États-Unis établit un lien, quoique faible, entre la migraine et le risque de souffrir de la maladie de Parkinson. Ce risque serait doublé chez les migraineux. Plus spécifiquement, ce sont les personnes sujettes aux auras migraineux qui seraient plus vulnérables. Les chercheurs tirent leurs conclusions du suivi pendant 25 ans de 5 620 personnes âgées de 33 à 65 ans.

Une aura migraineuse est un trouble neurologique transitoire qui survient dans 10 à 20 % des migraines. Elle se manifeste par des symptômes temporaires comme des troubles de la vue et de la parole. Chez certains patients, la crise survient avec une aura alors que chez d'autres non. Certains peuvent alterner des épisodes de migraine avec et sans aura.

Alors que de précédentes études ont suggéré un lien entre maladies



cardiaques, troubles cardiovasculaires et migraine, cette recherche américaine avance une explication à cette nouvelle association avec la maladie neurodégénérative de Parkinson. Cela pourrait provenir d'un dysfonctionnement de la dopamine dans le cerveau, un neurotransmetteur qui joue un rôle dans la gestion des mouvements. Or la maladie de Parkinson se caractérise par un affaiblissement de la production de dopamine dans le cerveau.

«Les symptômes de la migraine comme les bâillements excessifs, la nausée et les vomissements pourraient être reliés à la stimulation du récepteur de la dopamine», explique le Dr Ann Scher, à l'origine de cette étude parue dans la revue *Neurology*. Mais la prudence reste de mise, précise l'étude. D'autres travaux, notamment génétiques, sont attendus avant de vérifier ce lien entre la maladie de Parkinson et la migraine.

## Maladie de Parkinson : et si une alimentation trop grasse accélérât l'apparition des symptômes ?

Une expérience menée sur des souris a montré un lien entre le développement de la maladie de Parkinson et une alimentation trop grasse.

Une alimentation riche en graisses trouble le métabolisme, favorise les pics d'insuline, le diabète et l'obésité. Mais, d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Neurochemistry*, elle accélère aussi l'apparition des symptômes de la maladie de Parkinson.

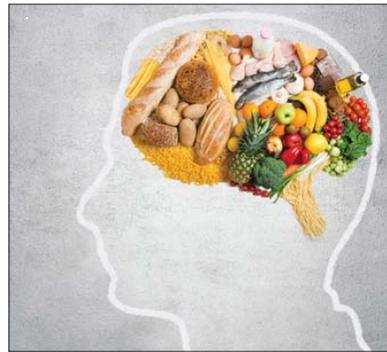
Les chercheurs ont mené leurs recherches avec des souris génétiquement prédisposées à développer la maladie de Parkinson. Les rongeurs qui ont été nourris avec une alimentation riche en matière grasse sont devenus obèses et diabétiques. Mais, cette surconsommation de gras a aussi accéléré l'apparition des symptômes neurologiques typiques de la maladie de Parkinson (tremblements et des difficultés à se déplacer et à exécuter les gestes du quotidien) et multiplié les décès prématurés des cobayes. « D'autres études sont nécessaires pour comprendre plus précisément les liens de cause à effet entre l'alimentation et l'apparition des symptômes de la maladie de Parkinson », explique Carola Rotermund chercheur au département de biologie de

l'Université de Tübingen en Allemagne. «Mais, l'obésité induite par une alimentation déséquilibrée et trop riche en matière grasse pourrait être un facteur de risque environnemental pour toutes les maladies neurodégénératives liées à l'accumulation de protéine alpha-synucléine, comme la maladie de Parkinson».

### La maladie de Parkinson en chiffre

La maladie de Parkinson est la seconde maladie neurodégénérative la plus fréquente en France, après la maladie d'Alzheimer. Elle se manifeste par des tremblements et des difficultés à se déplacer et à exécuter les gestes du quotidien. Elle provient d'une diminution de la production cérébrale de dopamine, un neurotransmetteur nécessaire pour bien contrôler les mouvements.

Toutes les heures, un nouveau cas de Parkinson est détecté dans notre pays. Aujourd'hui, ce sont plus de 150 000 personnes qui en souffrent dans le pays et, contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas une maladie réservée aux personnes âgées puisque 20% des malades ont moins de 50 ans.



## La moitié des décès par cancer sont évitables

Une bonne hygiène de vie, c'est-à-dire une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, pourrait réduire de moitié le risque de développer un cancer mortel. Telle est la conclusion du rapport annuel de l'Association américaine de recherche sur le cancer (Aacr).

Chaque année, l'Aacr (American Association for Cancer Research) publie un bilan des progrès de la recherche sur le cancer aux États-Unis. L'occasion de revenir sur les principales innovations médicales en matière de soin mais aussi sur l'aspect préventif de la maladie. En 2014, l'association insiste sur l'aspect évitable de nombreux cancers. Pour l'Aacr, près de 50% des morts par cancer pourraient être évitées en

adoptant une meilleure hygiène de vie. Pour le Dr Ernest Hawk, oncologue et porte-parole de l'Aacr, le rapport de l'Association a pour objectif de « transformer les connaissances scientifiques en actions concrètes appliquées par la majorité de la population ». Car même si aujourd'hui, 1 malade atteint d'un cancer sur 22 survit aux États-Unis (contre 1 sur 50 en 1971), le cancer reste encore la seconde cause de mortalité précoce après les maladies cardiaques en Amérique du Nord. Les chercheurs ont identifiés un certain nombre de facteurs qui accroissent le risque de mortalité par cancer. Les principaux sont la consommation de tabac, l'obésité et les surpoids, la contamination par

un ou plusieurs agents infectieux, le manque d'activité physique et, enfin, les mauvaises habitudes alimentaires. Même si la plupart des gens savent qu'il ne faut pas fumer ou trop s'exposer au soleil, beaucoup n'ont pas encore conscience que ces comportements peuvent vraiment être très dangereux sur le long terme. C'est pourquoi les pouvoirs publics, les associations et les médias doivent multiplier les messages de prévention et les initiatives pour aider la population à adopter les bonnes habitudes pour éloigner la plupart des causes de cancer. Par ailleurs, la vaccination reste aussi très efficace, notamment contre le cancer du col de l'utérus.



## ALGÉRIE-LIBYE

**L'Algérie ne voit pas d'alternatives à la solution politique pour la crise en Libye**

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif a affirmé, jeudi, que l'Algérie ne voit pas d'alternatives à la solution politique pour la crise en Libye, ajoutant que la visite du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) de Libye, Fayez Al-Serradj, en Algérie s'inscrit dans le cadre des consultations qui se poursuivent entre les deux pays.

S'exprimant dans une déclaration à la presse en marge des entretiens bilatéraux ayant réuni le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et son homologue libyen, Mohamed Tahar Siala, M. Benali Cherif a indiqué que la visite de M. Al-Serradj et de la délégation qui l'accompagne, s'inscrivait dans le cadre des «consultations permanentes avec les frères libyens et avec l'ensemble des acteurs, au double plan international et régional, dans une tentative de dépasser la situation actuelle en Libye». «L'Algérie ne peut, en aucun cas, accepter que la Libye continue de vivre dans l'instabilité qui a des retombées très dangereuses non seulement sur la sécurité et la paix de la Libye, mais sur l'ensemble des pays voisins», a ajouté le Porte-parole.

Assurant que le travail, les concertations et les rencontres se poursuivent dans le but de trouver une solution politique à la crise en Libye, le Porte-parole du MAE a affirmé que l'Algérie «est présente sur la scène libyenne et poursuivra les efforts en vue de parvenir à une solution, à même de garantir l'unité et la souveraineté du peuple libyen et assurer la sécurité et la stabilité dans ce pays et dans toute la région».

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, jeudi, avec son homologue libyen, Mohamed Tahar Siala, de la situation prévalant en Libye ainsi que des relations entre les deux pays. Ces entretiens interviennent dans le cadre de la visite d'une journée effectuée par le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale de Libye, Fayez Al-Serradj, en Algérie, accompagné d'une délégation comprenant le ministre des Affaires étrangères et des conseillers militaires.

**CENTRAFRIQUE: Guterres condamne les attaques meurtrières contre des villages du nord-ouest du pays**

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a fermement condamné jeudi les attaques perpétrées il y a deux jours contre des villages du nord-ouest de la République centrafricaine (RCA), qui ont coûté la vie à au moins 34 personnes, a déclaré son porte-parole Stéphane Dujarric. Les attaques contre plusieurs villages situés proches de la frontière avec le Tchad ont été attribuées au groupe 3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation), un groupe armé pourtant signataire de l'accord de paix conclu le 6 février à Bangui, a déclaré M. Dujarric dans une déclaration. M. Guterres a demandé aux autorités centrafricaines d'enquêter sur ces attaques et de traduire rapidement les responsables en justice, ajoutant que les attaques contre des civils peuvent constituer des crimes de guerre, a-t-il affirmé dans sa déclaration.

Tous les signataires de l'accord de paix se sont engagés à respecter le droit international humanitaire et les droits de l'Homme, a-t-il rappelé, avant d'exhorter tous les acteurs du conflit à cesser immédiatement toute violence, conformément à leurs engagements pris dans l'accord de paix. Le secrétaire général a réitéré la détermination de la mission de maintien de la paix des Nations Unies déployée dans le pays à protéger les civils et à soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix, qui, selon lui, représente la seule voie viable pour mettre fin au conflit en RCA. Le secrétaire général a exprimé ses condoléances aux familles des victimes, au peuple et au gouvernement de la RCA, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, selon cette déclaration.

**SAHARA OCCIDENTAL: L'Algérie regrette profondément la démission de M. Horst Köhler (MAE)**

L'Algérie a regretté jeudi la démission de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies (Onu) pour le Sahara Occidental, Horst Kohler, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«C'est avec un profond regret que l'Algérie a appris la nouvelle de la démission de M Horst Kohler de ses fonctions d'Envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Sahara Occidental.» a indiqué le ministère.

Suite à cette décision du responsable onusien, l'Algérie a rendu «hommage bien mérité à M. Kohler pour l'engagement et la détermination dont il a fait montre pour la relance du processus de règlement du conflit du Sahara occidental depuis trop longtemps à l'arrêt.», a ajouté le ministère.

L'Algérie, en sa qualité d'Etat voisin, n'a pas manqué d'apporter tout son soutien aux efforts de l'Envoyé Personnel du Secrétaire Général tout au long du processus conduit par M. Kohler visant à amener les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, à «négocier de bonne foi et sans conditions préalables une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du Sahara Occidental», a souligné le communiqué.

L'Algérie «reste convaincue que la solution de la question du Sahara Occidental et celle-là qui permet au



Peuple du Sahara occidental d'exercer son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale et à la doctrine et la pratique des Nations Unies en matière de décolonisation», lit-on, en outre, dans le même document.

L'ancien président allemand, Horst Köhler, s'est retiré mercredi de son rôle d'émissaire de l'ONU pour le Sahara Occidental. «Le Secrétaire

général de l'Onu a échangé avec l'ancien président allemand Horst Köhler qui l'a informé de sa décision de se retirer de son rôle pour des raisons de santé», a annoncé mercredi l'Onu dans un communiqué.

«Le secrétaire général a profondément regretté la démission, mais a déclaré comprendre parfaitement la décision «en présentant ses meilleurs vœux à l'Envoyé personnel», a ajouté la même source.

## ONU-AFRIQUE:

**Une responsable de l'ONU souligne l'importance du développement pour lutter contre les déplacements forcés en Afrique**

Une responsable de haut niveau des Nations unies a réitéré jeudi l'importance du développement pour traiter le problème des déplacements de populations en Afrique.

Bience Gawanas, Sous-secrétaire générale et conseillère spéciale du secrétaire général des Nations unies sur l'Afrique, a déclaré lors d'une table ronde des médias sur l'Afrique : «Je compterais vraiment parmi ceux qui plaideront pour une augmentation des investissements dans le développement, afin que les gens bénéficient de services et de nécessités de base comme l'accès à l'éducation, aux soins de



santé, à l'eau et à l'assainissement». Nous veillerons à ce que les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies profitent aux populations africaines, et en particulier aux personnes déplacées de force, a ajouté Mme Gawanas.

Wafaa Saeed, directrice adjointe de la Division des opérations et du plaidoyer du Bureau de la coordina-

tion des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), a de son côté déclaré qu'il faut améliorer la vie, afin que les gens puissent rentrer chez eux». A la date de juin 2018, l'Afrique comptait 6,2 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile représentant le tiers des populations de réfugiés dans le monde et 15,5 millions de personnes déplacées.

Le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique (OSAA), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, l'OCHA et d'autres agences, organise la prochaine édition de la série des Dialogues sur l'Afrique.

## LIBYE:

**La marine a secouru 290 immigrants au large de la côte ouest**

La marine libyenne a secouru jeudi 290 immigrants clandestins, dont des femmes et des enfants, au cours de deux opérations effectuées au large de la côte ouest du pays.

La première opération a eu lieu au large de la ville de Zliten, à quelque 160km de la capitale Tripoli, permettant de sauver 203 immigrants embarqués sur des canots pneumatiques, tandis que la seconde, effectuée à quelques encablures de la commune de Garrabulli, à 55km à l'est de Tripoli, s'est soldée par le sauvetage de 87 immigrants à

bord d'un canot pneumatique crevé, a confirmé la marine dans une déclaration. Les personnes secourues, qui sont de nationalités variées, ont toutes reçu une aide médicale et humanitaire avant d'être redirigées vers des centres de réception. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a appelé jeudi à ce que ces migrants «ne soient pas replacés en détention», car leur sécurité ne pourrait pas être assurée dans les ports libyens.

Depuis avril, l'Armée nationale libyenne (ANL) basée à l'est mène

une campagne militaire contre Tripoli.

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les combats ont fait jusqu'à présent 510 morts et 2.467 blessés. La Libye est devenue un point de départ privilégié pour les clandestins qui espèrent gagner l'Europe en traversant la mer Méditerranée, en profitant du chaos et de l'insécurité qui règnent dans le pays depuis la destitution en 2011 de l'ancien dirigeant, Mouammar Kadhafi.

## PALESTINE: Al-Maliki s'entretient à Ramallah avec le consul général de Belgique

Le ministre palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés, Riyad Al-Maliki, s'est entretenu à Ramallah avec le consul général de Belgique, Danieli Haven, sur les derniers développements politiques et diplomatiques liés à la cause palestinienne, a rapporté jeudi, l'agence palestinienne, Wafa.

Le chef de la diplomatie palestinienne a discuté de la politique «raciste» d'Israël à l'égard du peuple palestinien, de la confiscation des terres et des attaques et agressions de l'armée israélienne et de ses colons, outre des menaces répétées du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu d'annexer la Cisjordanie.

M.Al-Maliki a indiqué lors de la rencontre, que la direction palestinienne rejetait absolument les tentatives d'extorsion de fonds par Israël des taxes palestinienne ce qui a provoqué une détérioration de la crise financière, appelant à l'intervention de la communauté internationale, en particulier l'Union européenne. Le ministre palestinien des affaires étrangères a également évoqué les menaces de l'émissaire américain au Moyen-Orient, Jason Greenblatt, au Conseil de sécurité, «qui a résolu les problèmes des négociations finales en faveur de l'occupation par des décisions américaines et des actions préventives coloniales sur le terrain». Concernant les relations bilatérales, Al-Maliki a salué les relations historiques profondes entre la Palestine et la Belgique, la nécessité



de les renforcer dans divers domaines et d'ouvrir de nouveaux horizons pour la coopération, louant au passage, le soutien de la Belgique à la Palestine, ainsi que le soutien financier et économique fourni au peuple palestinien.

De son côté, M. Danieli Haven, a confirmé selon Wafa, la «position ferme» de son pays en faveur de la solution de deux Etats, par la reprise des négociations bilatérales

entre les deux parties.

Le Consul général de Belgique, a fait savoir que le gouvernement belge était «préoccupé» par les mesures unilatérales et l'expansion des colonies et qu'il déploierait davantage d'efforts pour promouvoir les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun, ainsi que les moyens de coopération entre les deux pays par le biais de comités mixtes.

## Les chefs de missions de l'UE inspectent la situation à El-Qods occupé

Les chefs de missions de l'Union Européenne à El-Qods occupée et Ramallah ont examiné jeudi la situation des familles palestiniennes menacées d'expulsion au village de Silwan à El-Qods-Est, ainsi que l'éducation de leurs enfants, a rapporté jeudi, l'agence palestinienne de presse, Wafa. Selon un communiqué du bureau de la Représentante de l'UE, relayé par Wafa, «les chefs de délégation de l'Union européenne se sont réunis dans la région de Wadi Yassul à Silwan avec des représentants de la communauté locale», ainsi que des familles ayant reçu des ordres de démolition de leurs maisons. Selon le texte,

cinquante (50) affaires liées aux familles de la région pauvre sont actuellement devant le tribunal de première instance d'El-Qods occupée, et dont les maisons risquent d'être démolies par les forces d'occupation israélienne.

La délégation a également été informée à l'occasion de cette visite, de la situation de l'éducation dans la région à la lumière des défis auxquels sont confrontés les étudiants palestiniens et les écoles.

Les experts en éducation ont examiné les difficultés rencontrées par le système éducatif à El-Qods-Est, selon l'agence palestinienne.

## ONU: Débat au Conseil de sécurité sur la protection des civils dans les conflits armés

Le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu, jeudi, un débat sur la question de la protection des civils dans les conflits armés, l'occasion de saluer le renforcement du cadre normatif du droit international humanitaire.

Soixante-dix ans après l'adoption des conventions de Genève et 20 ans après l'inscription pour la première fois par le Conseil de sécurité de la protection des civils dans le mandat d'une mission de maintien de la paix, à cette occasion, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, «Une culture de la protection s'est enracinée au Conseil de sécurité et dans l'ensemble des Nations Unies», s'est félicité M. Guterres, qui a cité à cet égard plusieurs



réussites à l'actif du multilatéralisme. Ainsi au Soudan du Sud, près de 200.000 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont accueillies actuellement sur des sites de protection des civils. En République centrafricaine, la mission de l'ONU a appuyé des accords de paix et de cessez-le-feu conclus par des composantes civile et militaire, a-t-il relevé. Et d'ajouter qu'en

Afghanistan, l'enregistrement des victimes civiles par l'ONU a conduit les forces progouvernementales à adopter des mesures visant à réduire au minimum les dommages causés aux civils, alors qu'en Syrie, des millions de civils reçoivent une aide humanitaire transfrontalière. Le chef de l'ONU a toutefois déploré le fait que le respect du droit international humanitaire

se soit dégradé. «Malgré les progrès enregistrés, les conflits armés et le non-respect du droit international humanitaire continuent de causer de graves souffrances humaines», a-t-il déploré. M. Guterres a rappelé que les civils continuent de constituer la grande majorité des victimes dans les conflits. Et les travailleurs humanitaires et de santé venant en aide aux personnes les plus vulnérables ne sont pas épargnés. Des centaines d'entre eux ont été tués, blessés ou kidnappés. Le Secrétaire général a aussi estimé que le Conseil de sécurité pouvait faire beaucoup pour améliorer le respect du droit international humanitaire. «Nous avons les règles et les lois de la guerre. Nous devons tous maintenant s'efforcer de faire en sorte qu'elles soient mieux respectées», a-t-il souligné.

## CRISE AMÉRICANO-IRANIENNE: La stratégie américaine vise à forcer l'Iran à négocier

La stratégie américaine dans son escalade des tensions avec l'Iran vise à forcer ce dernier à négocier, a estimé le chercheur français Thierry Coville, soulignant que «ni les Etats-Unis ni l'Iran n'ont intérêt à débiter une guerre». «Je pense plutôt qu'il s'agit d'une stratégie américaine visant à forcer l'Iran à négocier sur 12 points évoqués par le Secrétaire d'Etat, Mike Pompeo, qui comprennent notamment un nouvel accord sur le nucléaire iranien, dont les Etats-Unis sont sortis en mai 2018», a expliqué ce chercheur dans une interview publiée par le site de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

Pour lui, les Etats-Unis appliquent une stratégie de «pression maximum», comme celle qu'ils avaient appliquée en Corée du Nord, «en imposant d'énormes sanctions économiques, en désignant les Gardiens de la Révolution comme une «organisation terroriste étrangère», ou en déployant de nouveaux moyens militaires dans la région». «Toutefois, ni Donald Trump ni les autorités iraniennes n'ont intérêt à débiter une guerre, bien que certains éléments de l'administration américaine comme John Bolton ou Mike Pompeo estiment qu'un conflit fait partie de la solution», a considéré ce chercheur à l'IRIS qui effectue depuis 20 ans des recherches et études sur l'Iran.

Il avoue cependant que «le risque zéro n'existe pas», soulignant que les Etats-Unis sont une «grande puissance militaire» et l'Iran «possède des capacités de réponses». «De mauvais calculs, des incidents ou des divergences de la part des alliés régionaux de l'Iran pourraient faire dérapier la situation, d'autant que les deux pays ne se parlent plus depuis l'élection de Donald Trump, et seraient incapables de régler un litige sur le terrain», a-t-il jugé, relevant des contradictions dans la stratégie américaine.

«C'est vrai qu'il existe des contradictions dans la stratégie américaine lorsque l'on voit que Washington déclare que l'Iran représente le même danger que l'Etat islamique (EI), alors que les Etats-Unis négocient avec les talibans en Afghanistan», a-t-il expliqué, indiquant qu'il existe un «lobbying intense» de la part des Emirats arabes unis, de l'Arabie saoudite et d'Israël qui encouragent Donald Trump à mener cette politique anti-iranienne. Ce spécialiste de l'économie internationale et du risque-pays relève toutefois «l'inefficacité de cette politique américaine». «Depuis que la stratégie de «pression maximum» a été mise en place il y a un an, l'Iran refuse catégoriquement de négocier.

Les Etats-Unis n'ont pas de véritable porte de sortie politique et c'est pour cela qu'ils utilisent des moyens de pression encore plus forts contre Téhéran», a-t-il expliqué, relevant que cette stratégie pousse au contraire les autorités iraniennes à «résister davantage».

Pour lui, la seule solution, c'est que les Etats-Unis acceptent de revenir dans l'accord sur le nucléaire iranien.

## LÉGISLATIVES ANTICIPÉES EN UKRAINE: Démarrage de la campagne électorale

La campagne pour les législatives anticipées du 21 juillet en Ukraine a démarré vendredi, alors que le nouveau président Volodymyr Zelensky cherche à obtenir la majorité nécessaire pour mettre en œuvre ses promesses de réformes.

Volodymyr Zelensky veut capitaliser sur sa victoire écrasante à la présidentielle (73%) pour installer les députés de son parti «Serviteur du peuple», pour l'instant quasi-inexistants, dans un Parlement jusqu'à présent très hostile à cet homme qui a bouleversé les codes politiques du pays. Sans soutien parlementaire, le nouveau président ne peut ni adopter de lois ni même nommer de gouvernement, alors qu'il a promis un renouvellement majeur du système politique et que le pays est confronté à une guerre avec des séparatistes prorusse et de lourdes difficultés économiques. Le parti de Volodymyr Zelensky est crédité de jusqu'à 40% d'intentions de vote, selon les derniers sondages.

Le parti pro-russe «Plateforme d'opposition» est crédité de 10% des voix, ce qui le placerait à la seconde place, tandis que les partis de l'ex-président Petro Porochenko et de l'ancienne Première ministre Ioulia Tymochenko dépasseraient tout juste les 5% nécessaires pour rentrer au Parlement. Le début de campagne est marqué par l'arrivée d'un nouvel acteur dans la politique ukrainienne avec la création d'un nouveau parti par le star du rock ukrainien, Sviatoslav Vakartchouk, du groupe Okean Elzy.

## RÉVOLUTION

# L'ouvrage «Ouacifs face au 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins» où les témoignages poignants sur la résistance

Un ouvrage «Ouacifs face au 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins» (éd. ENAG 2017), présenté mercredi soir à la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou par son auteur Ikhlef Azwaw, est un recueil de témoignages poignants sur la résistance de toute une région, et particulièrement des habitants du village de Timeghras (daïra de Ouacifs (Tizi-Ouzou), aux atrocités du colonialisme français.



Consacré aux événements ayant marqué la région de Ouacifs (à une quarantaine de kilomètres de Tizi Ouzou) durant la Guerre de libération nationale, le livre, de 538 pages, est illustré par une vue panoramique du village Timeghras prise à partir du mont Talletat (Main du juif) et est préfacé par le sociologue et historien Abdelmadjid Merdaci. Il comporte également des données géographiques sur le village Timeghras, sa population, les martyrs par tranche d'âge, leurs origines et celles des principales tribus, son organisation sociale et autant d'autres données socio anthropologiques, mais aussi l'économie et les ressources de ce petit village. Azwaw Ikhlef, né le 20 décembre 1949 au village Timeghras, met à la disposition du lecteur et des chercheurs notamment, un document historique, fruit d'un travail de recherche et de collecte de témoignages qui a duré trois ans, riche en documents officiels historiques, lettres et autres correspondances, mais aussi de portraits de martyrs et moudjahidine. La liste des 145 martyrs de Timeghras illustré par 94 photos, dont 64 femmes et six enfants est annexée à l'ouvrage, ainsi que la liste des témoins (des moudjahidine et des citoyens ayant vécu les événements rapportés). Au fil des 538 pages, l'auteur sort de l'ombre des événements et des noms de Chouhada et de maquisards connus sommairement comme c'est le cas du chahid Mansri Amer, exécuté le 8 avril 1957 par le supplice de la guillotine, et son compagnon d'armes le chahid Kacha Akli, surnommé «le tigre noir du Djurdjura» pour son courage et condamné à mort par contumace dans la même affaire que Mansri.

Azwaw Ikhlef comble ce vide en donnant des détails sur leurs parcours et à travers leurs portraits et sur d'autres moudjahidine de

cette région. Utilisant des mots simples et une langue fluide, l'auteur de l'ouvrage rapporte qu'un atelier de fabrication d'explosifs et de bombes artisanales a été installé en août 1954 en prévision du déclenchement de la guerre de libération nationale (le 1<sup>er</sup> novembre 1954), dans la maison d'Ait Mokhtar Ahmed dans le village d'Ait Abbas. Les essais étaient effectués à Ifri Smedhen (la grotte fraîche). L'installation du 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins (BCA) qui rentrerait d'Indochine vers le mois de mai 1956 dans la ville d'Ouadhias dont une des compagnies s'est installée à Ait Boumahdi sous le commandement du sinistre capitaine Cyrille Brochet (1956/1961) et où ont été commis «les assassinats les plus abjectes», est un autre événement important rapporté dans cet ouvrage.

L'auteur parle de la première opération militaire contre les troupes du BCA à Ighzer l'Hanout, le 4 janvier 1957, près du village Tiroual. Durant cette bataille un hélicoptère de combat a été touché par Houacine Mokrane (du village Zaknoun) et tomba sur les hauteurs du village Ait Abdellali au lieu-dit Imerwen. Il aborde aussi l'opération jumelle dans la région d'Ouacifs en évoquant le premier accrochage qui a eu lieu le 14 juillet 1959, entre un commando de l'ALN de 11 moudjahidine dirigé par le commandant Almas Slimane, dit SI Slimane.

Un hommage particulier a été rendu, dans ce livre, aux femmes, pour leur rôle pendant la Guerre de libération nationale et qui «ne doit pas être occulté par l'Histoire». Elles s'occupaient de l'organisation des réseaux de soutien, d'information, de la collecte de fonds et de denrées alimentaires et construisaient ou aménageaient des abris. Il rapporte comment une embuscade pour capturer le

moudjahid Menacer Arezki a été déjouée grâce à la vigilance de femmes dont les épouses de Lamari Kaci et Benzahi Hadjehila.

On y découvre aussi le portrait de Ouassel Yamina qui a aménagé un abri en face d'une caserne militaire française et de Razi Djedjiga, qui a organisé, avec d'autres membres de sa famille et de sa belle famille à Timeghras, un réseau de soutien qu'elle étendra vers son village natal Ait Boumahdi où elle aménagea un refuge au domicile des Ait Oumzil, et un deuxième chez la famille Mezdoor, en plus de celui de Timeghras dans sa propre maison. Des femmes froidement exécutées par l'armée coloniale.

Azwaw Ikhlef raconte aussi l'histoire du miraculé de la forêt de Berrek-mouche, le moudjahid Si Ouakli de Timeghras blessé et laissé pour mort pendant deux jours et deux nuits dans une cache dans cette même forêt qui fut soumise à d'intenses bombardements. Il sera découvert en vie au 3<sup>e</sup> jour par un jeune fellah. M. Ikhlef Azwaw qui a présenté son livre mercredi soir à la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou, a indiqué qu'un CD comportant des témoignages devait accompagner son ouvrage, mais la personne qui a filmé a refusé de les lui remettre. Il a annoncé qu'il préparait un autre ouvrage sur le chahid Belgrine Saïd, dit Saïd Amechtouh, chef de front dont il a assisté à l'exécution par pendaison alors qu'il n'avait que 8 ans.

L'auteur du livre «Ouacifs face au 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins» a appelé à écrire l'histoire de la guerre d'Algérie, par régions, pour «fixer des événements et les noms de ceux qui les ont faits». «Il ne s'agit pas d'écrire en espérant tirer profit, mais de le faire par devoir de mémoire», a-t-il dit.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de GHARDAÏA

NIF : 0978 47 1000 30 339

## Avis D'attribution Provisoire

## D'avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence

## de Capacités Minimales N° 01/2019

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82, du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du pouvoir public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ghardaïa, adress 400 logts Sidi Abaz, Bounoura-Wilaya GHARDAÏA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2019 paru le 12/03/2019 dans les quotidiens nationaux, relatif à la Réalisation 96 Logements et l'achèvement 90 Logements public locatif-urbain sans vrd de type f3 individuel et duplexe avec un surface moyenne de 67 m<sup>2</sup> à travers la Wilaya de ghardaïa qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :

| N° lot  | Nbr de logts | Attributaire provisoire  | Montant d'offre financière après correction (DA/TTC) | Défait proposé (mois) | NOI (01-100) | Critère d'évaluation |
|---|--------------|--|--|-----------------------|--------------|----------------------|
| <b>COMMUNE DE HASSI GARA REALISATION DE 32/66/80/1500 LOGTS (P.Q 2005-2009)</b>   |              |  |  |                       |              |                      |
| Lot Infructueux (enregistrement offre financière excessifs)                       |              |  |  |                       |              |                      |
| 05  | 08           | KHADDA NADIA ayant le N° d'identification fiscale : 297447020046037              | 20 877 458,88  | 12                    | 27,00        | Offre unique         |
| 06  | 06           | BELGHITE MAHDJOUB ayant le N° d'identification fiscale : 197947020022228         | 15 626 941,52  | 08                    | 31,00        | Offre unique         |
| 07  | 06           | KHADDA NADIA ayant le N° d'identification fiscale : 297447020046037              | 15 658 034,16  | 10                    | 27,00        | Offre unique         |
| <b>COMMUNE DE GHARDAÏA REALISATION DE 22/90/500 LOGTS (P.Q 2010-2014 Tr 2010)</b> |              |  |  |                       |              |                      |
| Lot Infructueux (enregistrement un offre non qualifiée techniquement)             |              |  |  |                       |              |                      |
| 07  | 06           | Lot Infructueux (enregistrement un offre non qualifiée techniquement)            |  |                       |              |                      |
| 08  | 06           | CHINOUNI Fatma ayant le N° d'identification fiscale : 2964192001327              | 15 334 934,77  | 10                    | 31,00        | moins disant         |
| 10  | 04           | Lot Infructueux (enregistrement un offre non qualifiée techniquement)            |  |                       |              |                      |
| <b>COMMUNE DE GHARDAÏA ACHEVEMENT DE 06/90/500 LOGTS (P.Q 2010-2014 Tr 2001)</b>  |              |  |  |                       |              |                      |
| 11  | 06           | Boudjradja Mohamed ayant le N° d'identification fiscale : 193170105731412        | 11 383 521,28  | 07                    | 40,00        | moins disant         |
| <b>COMMUNE DE GHARDAÏA ACHEVEMENT DE 12/254/2300 LOGTS PROGRAMME RHP-2010</b>     |              |  |  |                       |              |                      |
| 03  | 12           | S.N.CAMAOUCHE Frères ayant le N° d'identification fiscale : 197517010169430      | 19 799 791,79  | 14                    | 21,00        | moins disant         |
| <b>COMMUNE DE GHARDAÏA REALISATION DE 12/254/2300 LOGTS PROGRAMME RHP-2010</b>    |              |  |  |                       |              |                      |
| 05  | 12           | BEN RAMDANE Leamouri ayant le N° d'identification fiscale : 197517010169430      | 31 318 205,91  | 18                    | 21,00        | moins disant         |
| <b>COMMUNE DE GHARDAÏA ACHEVEMENT DE 06/98/2300 LOGTS PROGRAMME RHP-2010</b>      |              |  |  |                       |              |                      |
| Lot Infructueux (enregistrement offre financière excessifs)                       |              |  |  |                       |              |                      |
| <b>COMMUNE DE GHARDAÏA ACHEVEMENT DE 22/248/2300 LOGTS PROGRAMME RHP-2010</b>     |              |  |  |                       |              |                      |
| Lot Infructueux (enregistrement aucun offre qualifiée)                            |              |  |  |                       |              |                      |
| Lot Infructueux (enregistrement aucun offre qualifiée)                            |              |  |  |                       |              |                      |
| <b>COMMUNE DE BOUNOURA ACHEVEMENT DE 12/100/2300 LOGTS PROGRAMME RHP-2010</b>     |              |  |  |                       |              |                      |
| 06  | 12           | ZEROUKI Hocine ayant le N° d'identification fiscale : 1984429200089615           | 30 382 730,45  | 12                    | 24,00        | moins disant         |
| <b>COMMUNE DE GUERRARA REALISATION DE 12/200/2300 LOGTS PROGRAMME RHP-2010</b>    |              |  |  |                       |              |                      |
| 02  | 12           | LAMRI Mohamed ayant le N° d'identification fiscale : 001547979003539             | 11 427 198,12  | 06                    | 15,00        | Offre unique         |
| <b>COMMUNE DE METLILI REALISATION DE 30/200/2300 LOGTS PROGRAMME RHP-2010</b>     |              |  |  |                       |              |                      |
| 01  | 16           | CHAMKHA Lakhder ayant le N° d'identification fiscale : 19714750070137            | 41 693 808,00  | 24                    | 31,00        | Offre unique         |
| 02  | 14           | TAKI Ben yahia ayant le N° d'identification fiscale : 19714750070137             | 36 448 204,80  | 24                    | 26,00        | Offre unique         |
| <b>COMMUNE DE MANSOURAH ACHEVEMENT DE 20/1250 LOGTS PROGRAMME RHP-2008</b>        |              |  |  |                       |              |                      |
| 01  | 06           | OULED SIDI OMOR Abdelatif ayant le N° d'identification fiscale : 199247130000342 | 7 995 890,11   | 18                    | 32,00        | Offre unique         |
| 02  | 04           | OULED SIDI OMOR Abdelatif ayant le N° d'identification fiscale : 199247130000342 | 5 104 564,83   | 18                    | 32,00        | Offre unique         |
| 03  | 06           | OULED SIDI OMOR Abdelatif ayant le N° d'identification fiscale : 199247130000342 | 7 995 890,11   | 18                    | 32,00        | Offre unique         |
| 04  | 04           | OULED SIDI OMOR Abdelatif ayant le N° d'identification fiscale : 199247130000342 | 6 696 307,56   | 18                    | 32,00        | Offre unique         |

Les autres soumissionnaires, sont invité s'ils le souhaitent, à se rapprocher auprès des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ghardaïa, adress 400 logts Sidi Abaz, Bounoura-Wilaya GHARDAÏA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de l'OPGI, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

## CINÉMA

## «Hirafi», un reportage sur les métiers d'art présenté à Alger

«Hirafi», un reportage sur les métiers d'art traditionnels encore pratiqués aujourd'hui, a été présenté jeudi soir à la cinémathèque algérienne en présence de son réalisateur.

Réalisé et autofinancé par Wahid Tachouche, «Hirafi» (Artisan), est un reportage de 15 mn présenté sous forme d'un documentaire en sept séquences d'affilée, accessible sur un site internet dédié. Hirafi est un documentaire réaliste entièrement consacré aux métiers d'antan qui, malgré le manque d'outillages et la menace des évolutions technologiques, continuent de résister au temps. Filmés en plein travail, ébéniste, menuisier, chocolatier, relieur, ferronnier ou encore céramiste se confient devant la caméra dans un décor «sans scénarisation» qui a permis au public de s'imprégner de l'ambiance «profes-



sionnelle» dans ces vieux ateliers décrépits par le temps. Optant pour une approche cinématographique qui privilégie le témoignage direct, le réalisateur a défendu son choix de «ne pas scénariser» son documentaire dans un souci de «trans-

mettre le vécu de ces artisans anonymes» et faire connaître ces métiers, «méconnus» de la plupart des jeunes.

Salué par le public, le documentaire se voit un clin d'œil à ces artisans qui continuent de perpétuer des métiers d'art an-

cestraux dont certains sont menacés de disparition.

A Alger, le réalisateur s'intéresse, entre autres métiers, au travail de Khaled Chafaa, artisan luthier connu pour sa finesse dans la fabrication d'instruments de musique faits avec du bois. Sa passion pour la musique et ses instruments lui ont valu une «réputation» à Alger et à l'étranger où il a pour clients des artistes et musiciens confirmés.

Le documentaire Hirafi sera diffusé sur le site internet éponyme et visible également sur facebook via la page «Makook» dédiée à la création artistique et aux passionnés des métiers d'art.

## 20<sup>e</sup> FESTIVAL EUROPÉEN : Le public algérois renoue avec le Fado

Un concert de musique Fado, oscillant entre musique traditionnelle et compositions contemporaines, a été animé jeudi soir à Alger par la chanteuse portugaise Claudia Leal, devant un public très nombreux. Ce concert organisé à la salle Ibn-Zaydoun de l'Office Ryadh El Feth, représente le Portugal au 20<sup>e</sup> Festival culturel européen qui se tient à Alger depuis le 10 mai. Contrairement à la majorité des autres soirées de ce festival, le public a répondu présent en grand nombre comme à chaque concert de fado, genre musical mis en avant par les organisateurs depuis de nombreuses années. Par sa voix mélancolique, puissante et souvent apaisante, Claudia Leal a réussi à envier l'assistance par des textes de Fado classique, nostalgique et langoureux, explorant l'amour inaccompli, la solitude, le chagrin, l'exil, ou encore les rues de Lisbonne, la capitale portugaise qui a vu naître cette musique populaire inscrite par l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2011.

Claudia Leal, interprète, auteure et compositrice, a présenté au public des titres de ses albums «Fado vida» (La vie Fado) et «Quarto crescente» (croissant de lune) accompagnée d'une guitare classique et d'une guitare portugaise (instrument à cordes pincées proche de la mandoline). Fait rare dans la lignée du traditionnelle du fado, la chanteuse est également l'une des rares interprètes à jouer également de la guitare classique sur scène. Alternant douceur et esprit festif, dans un jeu nuancé, entre lenteur et rythmes soutenus, la «fadiste» a proposé du Fado classique et des morceaux de sa propre création très appréciés par le public. Inauguré le 10 mai, le 20<sup>e</sup> Festival culturel européen se poursuit jusqu'au 27 mai à la salle Ibn-Zaydoun de l'Office Riadh El Feth à Alger avec encore trois concerts de musique et un spectacle de danse au programme. Seize pays européens dont la Bulgarie, la Croatie, l'Italie, La Roumanie et l'Espagne, animent le 20<sup>e</sup> Festival Culturel européen en Algérie.

## SOIRÉES «NUITS D'ALGER» :

### Le patrimoine culturel des wilayas du Centre à l'honneur

La troisième soirée ramadhaneuse de la manifestation «Nuits d'Alger», organisée jeudi au palais de la Culture Moufidi Zakaria (Alger), a été dédiée au patrimoine culturel et touristique des wilayas du centre en présence de plusieurs ministres et ambassadeurs accrédités à Alger. A l'instar des deux précédentes soirées, le début de cette soirée a été marqué par l'organisation d'une table de l'Ifar traditionnelle dont les plats ont reflété la richesse de l'art culinaire des wilayas du Centre comme la «Chorba Mkatfa», le «Bourek», «El-Mthewem» et le «Couscous» qui a fait l'objet d'un dossier de classement comme patrimoine mondiale de l'humanité, présenté, récemment, à l'UNESCO par l'Al-

gérie, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie. Les visiteurs ont ensuite sillonné les différentes expositions organisées par les artisans venus de Blida, Alger, Chlef, Médéa, Tizi Ouzou et Tipasa présentant au public leurs créations (des gâteaux, des vêtements traditionnels, des tapis et bien d'autres). Par ailleurs, un groupe de danse de Tizi Ouzou a réjoui l'assistance à l'ouverture de cette soirée en présentant des exhibitions (danse et musique) reflétant l'ambiance des fêtes locales et la cueillette des olives.

Outre la jeune chanteuse kabyle «Nassima» qui a rendu plusieurs chants kabyles, la soirée a vu également la participation du groupe «Echihab» de Médéa ayant présenté

des chansons relevant du patrimoine.

Organisée par le ministère de la Culture en collaboration avec le ministère du Tourisme et de l'artisanat dans le cadre de la célébration d'anniversaire du patrimoine, cette soirée a vu la présence des ministres de la Culture, Meriem Merdaci, du tourisme et de l'artisanat, Abdelkader Benmessaoud, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tayeb Bouzid et de la jeunesse et des sports, Raouf Bernooui outre les ambassadeurs de l'Azerbaïdjan, Oman, Egypte, Suède et Allemagne.

Pour sa part, Mme. Merdaci a affirmé que cette troisième soirée des «Nuits d'Alger», avait été consacrée à la région du Centre

qui «recèle d'une grande diversité culturelle et touristique comme en a témoigné la table d'El Ifar, les expositions et les concerts artistiques organisés». Evoquant, par ailleurs, les festivals culturels internationaux de 2019, laministre a fait savoir que son secteur avait consacré une commission ministérielle pour l'organisation et l'encadrement de ces festivals et leurs dates, affirmant la nécessité d'impliquer les organisations de associations civiles et les instances y afférentes dans l'accompagnement et l'organisation de ces manifestations. Pour rappel, la quatrième et dernière soirée de la manifestation «Nuits d'Alger» sera consacrée, jeudi prochain, à la région de l'Est.

## MUSIQUE

## Baâziz galvanise le public algérois

Le chanteur engagé Baâziz a galvanisé mercredi soir le public algérois, venu nombreux apprécier dans une ambiance de grands soirs, un florilège de chansons de son ancien répertoire qui met à nu les travers de la société. Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), dans le cadre de son programme d'animation du mois de Ramadhan, Baâziz, accompagné d'un orchestre de sept musiciens de métier, a enchanté près de 90 mn durant, le nombreux public qui a occupé la salle de spectacle, ainsi que ses trois balcons. Le pas décidé et le sourire large, Baâziz est apparu sur scène sous un tonnerre d'applaudissements et de youyous, lançant à son public d'un geste plein, un salut enthousiaste, empreint de plaisir à le retrouver. Quelques standards dans le genre «Châabi» et une dizaine de pièces écrites par l'artiste avec la plume aiguisée et le verbe tranchant qui lui sont connus, ont été judicieusement rendues dans le rire et la dérision, une dynamique interactive que Baâziz, Artiste importun, a instauré dès le départ, dans un esprit typiquement «Music Hall».

Avec sa voix rauque et son vibrato en embuscade, le chanteur de «Malgré tout bladi nebhik», a séduit ses fans, de «tous âges» qui lui sont «toujours restés fidèles», explique une dame présente au concert, avec sa fille et son époux. Parmi les pre-

mières chansons entonnées par Baâziz et reprises en chœurs par le public, «Win kountou ki kounna» (Où est ce que vous étiez, lorsque nous y étions), un des nouveaux titres de son prochain album, à l'intitulé éponyme et dont la sortie est prévue, selon l'artiste, dans deux mois. «El Bandiya», «Enfant d'Algérie», «Hélène», «The Best», «Mah-bolo», «Nechrilek el Maruti», «Bladi ya bladi», «Lejbel ma bine lejbel», «Je m'en fous», «Ma tebkich ya benti» et «Algérie mon amour», figurent parmi les pièces rendues par l'artiste sous un jeu de lumière multicolore concluant, impliquant son public, qui a brandi l'emblème national, avec autant d'énergie et de fougue. «Toutes ces chansons écrites il y a trente ans, sont encore d'actualité», lancera Baâziz avec un ton ironique, devant un public qui s'est complètement relâché, cédant au déhanchement. Les musiciens, ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, à l'instar de Sid Ali Kriou au clavier, Merouène Mesteghanemi à la guitare, Mustapha Menacer à la derbouka et Abdelkrim Benaziz au tar (tambourin) qui a interprété un istikhbar pour introduire, «Kifach Hilti», célèbre pièce du patrimoine châabi que Hania Bekhti, nièce et invitée de Baâziz, interprétera avec une voix suave et cristalline et qui elle enchaînera à «Idh kounta âchik». Heureux de retrouver son



public, Baâziz a déclaré, «s'exprimer avec la même force mais de façon différente», après avoir rompu l'année dernière, avec 15 années d'absence où il avait «pris du recul», a-t-il déclaré, pour «s'auto-évaluer et faire un premier bilan» d'une trentaine d'années de présence sur la scène artistique. Dans l'allégresse et la volupté, l'assistance a savouré tous les instants de ce spectacle, «authentique», de l'avis d'un spectateur, qui résume bien la situation actuelle en Algérie, a-t-il ajouté. Baâziz, Abdelaziz Bakhti de son vrai nom, trublion depuis 1989, année où il avait fait ses débuts, revient «interroger la société» après avoir sorti sept albums, «10 ans de Châabi Rock'n'bled», «Café de l'indépendance», «Dorénavant», «Life in Algeria», «Coyotte», «Ybip em-mou» et «Le Rebelle».

## MASCARA: Prochaine réhabilitation de la vieille mosquée «Mustapha Bentouhami»

L'étude portant réhabilitation de la vieille mosquée «Mustapha Bentouhami» de la ville de Mascara sera présentée la semaine prochaine aux services concernés par cette opération, a-t-on appris jeudi du secrétaire général de la wilaya, Mohamed Benkeltoum.

Lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya, le même responsable a annoncé que l'étude portant réhabilitation de la mosquée «Mustapha Bentouhami» de Mascara, édifiée par le Bey Hadj Othmane en 1747, est prête et sera présentée dimanche aux services concernés pour faire part de leurs éventuelles remarques et ob-

servations. L'étude concernant ce lieu de culte, un site historique important de la ville de Mascara, porte aussi sur la possibilité de supprimer les extensions ajoutées à la construction initiale ou de les préserver pour ne pas altérer l'image de cette mosquée à valeur historique, culturelle et culturelle.

Le président de l'APC de Mascara, Ameur Sid Ahmed, a informé l'assistance de la tenue d'une réunion avec les membres du comité religieux de la mosquée et ses responsables. Ceux-ci n'avaient émis aucune objection proposée et ont émis le vœu de

préservier les parties ajoutées auparavant à la mosquée et qui sont devenus des éléments importants de l'édifice.

La mosquée «Mustapha Bentouhami», ou la «Grande Mosquée», comprend également une coupole, connue sous le nom de coupole Sidi Abdelkader Djilani ainsi qu'une construction limitrophe. La cour de la mosquée abrite trois sépultures où sont enterrés le Bey Hadj Othmane, son père et le Bey Brahim El Miliani. La mosquée a fait l'objet de travaux d'extension en 1965 qui ont permis d'augmenter d'un tiers la superficie initiale de l'édifice.





## BASKET / COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS): Les affiches du dernier carré aujourd'hui à Alger

Les affiches des demi-finales de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors messieurs, opposant le GS Pétroliers (tenant) au NA Hussein-Dey et l'USM Blida au TRA Draria se dérouleront samedi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Si l'USM Blida, qui a fait sensation en éliminant le WO Boufarik en quarts de finale, sera favori face à l'invité-surprise du dernier carré, le TRA Draria qui évolue en Nationale 2, l'autre demi-finale opposant le GS Pétroliers au NA Hussein-Dey s'annonce incertaine. Auréolés du titre de champions d'Algérie, les Pétroliers sont toujours en course pour le doublé Coupe-Championnat qu'ils comptent bien conserver pour la 91ème saison, alors que les Nahdistes auront à cœur de prendre leur revanche sur leur adversaire qui les avait éliminés au même stade de la compétition en 2018 et en demi-finales du championnat le week-end dernier.

Le GS Pétroliers avait remporté pour la 8e fois consécutive le trophée de Coupe en 2018 en s'imposant en finale devant l'US Sétif sur le score de 75 à 56. La finale de la Coupe d'Algérie 2019 est prévue le 31 mai prochain, selon le programme de la Fédération algérienne de basket-ball.

Programme des demi-finales / Samedi à la Coupole :  
GS Pétroliers - NA Hussein-Dey (22h30)  
USM Blida - TRA Draria (00h00).

## BASKET / COUPE D'ALGÉRIE (DAMES): Vers une finale Hussein-Dey Marines - GS Pétroliers

Les joueuses du GS Pétroliers (tenantes) et d'Hussein-Dey Marines, opposées respectivement à leurs homologues du MT Sétif et de l'EDR Alger, seront les grandes favorites des demi-finales de la Coupe d'Algérie, seniors dames, prévues samedi. Les Pétroliers, invaincues cette saison et toujours en course pour le doublé Coupe-Championnat, seront largement favorites face aux Sétifiennes lors de la première demi-finale prévue samedi (22h00) à Tizi-Ouzou. De leur côté, les Marines d'Hussein-Dey ne devraient pas, a priori, rencontrer de difficultés face à l'EDR Alger pour aller chercher une place en finale, prévue le 31 mai à la salle Harcha (Alger).

Programme des demi-finales / Samedi :  
A Tizi-Ouzou : MT Sétif - GS Pétroliers (22h00)  
A Gué de Constantine (Alger) : EDR Alger - Hussein-Dey Marines (22h00).

### SPORT/JO-2026:

## Réductions de coûts «considérables» pour Milan et Stockholm

Les deux candidatures à l'organisation des Jeux d'hiver 2026, Stockholm/Åre et Milan/Cortina d'Ampezzo, font la part belle «à l'héritage et à la durabilité» et proposent «des réductions de coûts considérables», a estimé hier la commission d'évaluation dans son rapport. Le CIO a publié hier à un mois de l'élection de la ville hôte le 24 juin lors de la 134e session à Lausanne, le rapport de la commission d'évaluation des JO-2026 présidée par l'ancien rugbyste italien, Octavian Morariu. Le rapport a été établi à la suite de visites de travail de la commission d'évaluation

en mars et avril en Suède puis en Italie. «Les deux projets font la part belle à l'héritage et à la durabilité et tirent parti de la tradition et de l'expérience de deux pays en matière de sports d'hiver, avec des sites de premier plan, utilisés pour des épreuves de Coupes du monde», a expliqué M. Morariu, cité dans un communiqué du CIO. Les deux villes candidates «ont su mettre en adéquation leurs projets avec leur contexte et leurs objectifs à long terme, ce qui a permis des réductions de coûts considérables et un modèle d'accueil des Jeux plus durable, lequel corres-

pond à la nouvelle réalité des Jeux», a ajouté le membre roumain du CIO. Selon le CIO, les budgets de fonctionnement proposés pour les Jeux, et qui ne comprennent pas le coût de construction de certains équipements, sont «inférieurs de 20% en moyenne à ceux des villes candidates pour 2018 et 2022». Les JO d'hiver 2018 ont eu lieu à Pyeongchang (Corée du Sud) et ceux de 2022 auront lieu à Pékin. Les Jeux d'hiver 2014, qui avaient eu lieu à Sochi (Russie), ont probablement été les plus chers de l'histoire, avec des dépenses atteignant 50 milliards de dollars (45

### EQUITATION :

## Coup d'envoi du grand prix du Ramadhan de saut d'obstacles à Oran

Le coup d'envoi du grand prix d'équitation de saut d'obstacles «spécial Ramadhan» a été donné, jeudi soir au centre équestre «le cavalier d'Oran» d'Es-Sénia.

Des exhibitions ont été réalisées par de jeunes cavaliers filles et garçons (08-12 ans), à l'ouverture de cette manifestation, précédée par une minute de silence à la mémoire de Chetih Abderrahmane de la ligue d'équitation de Laghouat, doyen de cette discipline et également l'un des piliers de l'équitation moderne et traditionnelle en Algérie, décédé il y a quelques jours.

La soirée a vu également le début des épreuves du grand prix ramadhan cadets et seniors. Quelque 70 cavaliers et chevaux de plusieurs équipes de différentes wilayas du pays participent à ce grand prix, indique les organisateurs, précisant que le programme de cette compétition prévoit, durant la première soirée, des épreuves pour les débutants, ainsi que les épreuves qualificatives du grand prix cadets (14-17 ans) avec des chevaux de 5 ans et plus sur des obstacles de 1,15 mètre. Les seniors, pour leur part, subiront les épreuves de saut d'obstacles de 1,25 m en deux manches. Cette manifestation sera clôturée, vendredi soir, avec les finales des



différentes épreuves des grands prix cadets et seniors. Cette compétition équestre est organisée en collaboration avec la fédération algérienne des sports équestres, dans le cadre de l'animation du mois

sacré du Ramadhan. Une soirée musicale, entrecoupée de sketches, est prévue lors de la cérémonie de remise des trophées pour les lauréats du grand prix, ajoute la même source.

## SPORT: L'Algérie affiliée à World Rugby en tant que membre associé

Le Comité exécutif de la Fédération internationale de Rugby (World Rugby) a voté, lors d'une réunion, mardi dans la capitale irlandaise Dublin, en faveur du dossier d'affiliation officielle de la Fédération algérienne de Rugby (FAR) en tant que membre associé au sein de la fédération internationale, a indiqué mercredi un communiqué de la FAR. «C'est un jour historique de voir notre affiliation officielle en tant que membre associé dans World Rugby, après tant d'efforts consentis pour atteindre cet objectif», a déclaré le président de la FAR, Sofiane Ben Hassen.

Pour sa part, le président de Rugby Afrique, Khaled Babou a félicité la FAR pour cette ascension, soulignant que «la FAR, créée en 2015 a atteint, en un temps record, une étape importante grâce aux efforts de son président et de l'équipe», ajoute la même source. Mars dernier, le comité des régions relevant de l'instance internationale (six régions dans le monde) avait accepté la demande d'affiliation de la FAR en tant que membre associé de World Rugby. Cependant, même après cette approbation, l'Algérie devra attendre deux ans pour devenir membre permanent au sein



de la fédération internationale, permettant à la sélection nationale (senior) de disputer la phase des éliminatoires de la coupe du monde 2023, prévue en France. La 9e édition de la Coupe du monde de rugby

à 15 est prévue en 2019 au Japon, alors que la France abritera la 10e édition en 2023, l'objectif principal de la sélection algérienne étant de se qualifier pour la 1ère fois de son histoire au Mondial en France.

### BOXE

## Le patron de la boxe de Tokyo-2020 promet de faire passer l'interêt des athlètes en premier

Le Japonais Morinari Watanabe, chargé par le CIO d'organiser les compétitions de boxe lors des Jeux olympiques de Tokyo en 2020, a confié jeudi qu'il n'était «pas du tout préparé» à sa nomination, mais a néanmoins promis de faire passer les intérêts des athlètes en pre-

mier. Le Comité international olympique (CIO) a fait appel mercredi à celui qui a été élu en octobre 2016 président de la Fédération internationale de gymnastique (FIG) pour diriger un groupe de travail spécial, après avoir déposé ses droits, en raison d'allégations de mau-

vaise conduite, l'association internationale de boxe amateur (AIBA), l'organe directeur du noble art, présent aux Jeux depuis 1904. Agé de 60 ans, M. Watanabe, également membre du CIO et du comité exécutif des JO de 2020, a déclaré aux journalistes lors d'une conférence de presse à Tokyo qu'il avait été totalement surpris par ce choix. Il a reçu mardi un appel du président du CIO, l'Allemand Thomas Bach, qui lui a «demandé de devenir président du groupe de travail». «C'est une chose à laquelle je n'étais pas du tout préparé», a-t-il ajouté.

«J'étais heureux. J'étais conscient des défis et des problèmes et je savais qu'il y avait des athlètes qui souffraient et que s'il y avait des athlètes qui souffrent, c'est l'obligation d'un membre du CIO d'aller les soutenir», a expliqué M. Watanabe, qui va devoir rapidement se pencher sur la tenue des tournois qualificatifs, prévus a priori entre janvier et mai

2020.

«Ecouter la voix des athlètes est vraiment important... Je veux comprendre leurs préoccupations», a-t-il assuré, alors que plusieurs décisions des juges durant les JO des trente dernières années ont été entachées de soupçons de corruption.

La boxe sera bien présente aux JO de Tokyo mais le tournoi ne sera donc pas supervisé par l'AIBA: tel est le sens de la recommandation prise mercredi par le CIO face aux graves problèmes de gouvernance qui secouent l'association.

Cette recommandation doit encore être formellement validée par la session du CIO réunie en juin à Lausanne, mais son adoption ne devrait être qu'une formalité. L'AIBA, créée en 1946 sur les ruines de l'ancienne Fédération internationale de boxe (FIBA) serait dans ce cas la première fédération internationale à être privée de l'organisation de son propre sport aux JO.

## CAN-2019/ ALGÉRIE: Youcef Atal: «Nous ne sommes pas les favoris en Egypte»

L'international algérien Youcef Atal a estimé que les Verts aborderont avec moins de pression, la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football en Egypte (21 juin-19 juillet), en n'étant pas les favoris pour le sacre final.

«Cette fois-ci, nous ne sommes pas les favoris de la CAN 2019, ce qui fait qu'on a moins de pression sur nos épaules ce qui est quelque chose de bien à mon sens.

En tous cas, nous allons tout faire pour honorer les couleurs de l'Algérie», a confié Youcef Atal, mercredi soir, au micro de la chaîne qatarienne Bein Sport.

Néanmoins, le latéral droit de l'équipe, compte avec ses coéquipiers, aller très loin dans la compétition qui sera très certainement relevée, a-t-il reconnu.

«On connaît tous l'importance de la coupe d'Afrique pour les Algériens qui la suivent avec un grand intérêt. C'est dans cette optique qu'on ira en Egypte pour faire bonne figure et aller le plus loin possible, et le faite de ne pas être les favoris ne permettra de jouer sans pression», a-t-il ajouté.

Logée dans le groupe C, la sélection algérienne entamera la CAN 2019 contre le Kenya le 23 juin avant de croiser le fer avec respectivement le Sénégal le 27 juin et la Tanzanie le 1er juillet. En prévision de cette 32e



édition de la CAN, la sélection algérienne disputera deux matchs amicaux à Doha (Qatar).

Les hommes du sélectionneur Djamel Belmadi affronteront le Burundi le 11 juin et le Mali le 16 juin, lors de la deuxième étape de la préparation qui débutera le 8 du même mois dans la ville qatarie. La

première étape sera entamée officiellement le 3 juin au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) et s'étalera jusqu'au 8, date du départ de la sélection pour Doha sur un vol spécial d'Air Algérie.

Les coéquipiers de Riyad Mahrez s'envoleront pour Le Caire le 18 juin.

## «L'Algérie et le Sénégal, les favoris du groupe, mais...»

Le sélectionneur du Sénégal, Aliou Cissé a estimé que son équipe et l'Algérie seront certes, les favoris du groupe C, de la 32e Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2019) en Egypte, mais le groupe est composé de quatre équipes (Kenya et Tanzanie).

«Le Sénégal et l'Algérie seront les favoris de cette poule, mais il ne faudra pas sous-estimer le Kenya et la Tanzanie.

Mais le Sénégal n'a peur d'aucune équipe aujourd'hui», a indiqué Cissé dans un entretien accordé à CAFonline.com.

Quart de finaliste avec le Sénégal lors de la CAN 2017, le sélectionneur des Lions de la Teranga a évo-

qué le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 et surtout le deuxième match face à l'Algérie mais également ses objectifs pour cette compétition.

Comme par hasard, c'est la troisième fois consécutive que les Lions de la Teranga vont jouer l'Algérie dès les matchs de groupe, puisqu'en Egypte, leurs chemins vont encore se croiser.

«L'Algérie est une vieille connaissance pour le Sénégal et il y a une longue histoire entre les deux formations qui sont des institutions du football africain. L'Algérie n'est plus à présenter.

Aujourd'hui, ils sont en train de se bonifier avec

l'arrivée de Djamel Belmadi que je connais.

C'est un ami, on a grandi dans le même quartier à Paris.

Donc, ce sera une belle bataille», a indiqué le sélectionneur des Lions de la Teranga. Interrogé sur tirage au sort, Aliou Cissé a estimé qu'il a été équilibré pour toutes les formations surtout pour celui du groupe C. «En Afrique, il n'y a plus de petites ou de grandes équipes, et toutes seront en Egypte pour se battre et essayer de réaliser le meilleur résultat possible.

Nous aurons dans notre groupe l'Algérie, un habitué des grands rendez-vous mais également le Kenya et la Tanzanie

que nous ne devons pas sous-estimer.

Nous devons bien préparer les matchs et surtout de bien aborder la compétition», a-t-il encore souligné.

Et d'ajouter: «Pour ce qui de mon équipe, on va jouer match par match car nous savons que tout peut se passer.

C'est vrai que nous faisons partie des favoris de la compétition mais pour arriver à cela il nous faudra battre tout le monde, et cela commencera par la Tanzanie le 23 juin prochain.

Nous devons nous concentrer sur nous-mêmes et ne pas penser à nos adversaires», a-t-il conclu.

## COMITÉ D'ORGANISATION CAN2019: Lancement de la billetterie en Ligne



Le Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2019 de football en Egypte (21 juin-19 juillet) a lancé la billetterie en ligne pour les matches de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2019.

Les personnes intéressées doivent aller sur le site (en trois langues : anglais, arabe, français) <https://www.tazkarti.com/#/home>, se créer un profil pour obtenir une carte de fan (FAN ID).

Une fois la demande de FAN ID validée par les administrateurs, l'achat des tickets pour les 52 rencontres peut commencer.

Au premier tour de la CAN 2019, les tarifs vont de 50 à 500 livres d'Egypte, dans la plus part de cas: 2,6 à 26 euros (355 à 3550 DA).

A la CAN 2019 qui regroupera pour la première fois 24 pays, la sélection algérienne évoluera dans le groupe C avec le Sénégal, le Kenya et la Tanzanie.

Les Verts entameront le tournoi le 23 juin contre le Kenya

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (FINALE ALLER): L'ES Tunis veut prendre une option pour conserver sa couronne face au WA Casablanca

L'Espérance sportive de Tunis affrontera ce vendredi au Maroc, le Widad de Casablanca pour le compte de la finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football, avec l'ambition de prendre une option pour conserver le trophée remporté en 2018 face au Ahly d'Egypte. La formation tunisienne tentera, à l'occasion du centenaire du club, de rééditer l'épopée de 2011 face au même adversaire marocain.

Ce dernier aura à cœur de prendre sa revanche, dès vendredi au complexe sportif Prince Moulay Abdallah, afin d'avalier enfin l'amertume de la finale perdue de 2011. La finale de l'édition-2019 s'annonce palpitante entre deux équipes déjà détentrices de la Ligue des champions d'Afrique.

L'ES Tunis a remporté trois titres : 1994 face au Zamalek, en 2011 contre le Wydad de Casablanca et en 2018 contre Al Ahly.

Le Widad de Casablanca a été couronné, de son côté, à deux reprises en 1992 et en 2017.

Pour les coéquipiers de Youcef Belaili, bien qu'annoncés favoris sur le papier, eu égard au parcours exemplaire qu'ils ont réalisé depuis le début de la compétition, la mission ne semble pas aussi facile qu'elle ne paraît l'être dans ce dernier round entre deux équipes maghrébines.

L'EST avait fini première de son groupe avec 14 points devant le Horaya (10 pts), avant d'écarter le CS Constantine en quart de finale, après des victoires à l'aller comme au retour.

En demi-finale, elle a battu à domicile le TP Mazembe (1-0) et est allée faire un nul blanc à Lubumbashi.

De son côté, exempté du tour préliminaire, le WAC n'a pas connu des débuts de toute tranquillité.

Avec 3 victoires, 2 défaites et un nul, les Rouge et Blanc (10 points) vont terminer leader de leur groupe avec l'avantage de confrontations directes sur les Sud-africains de Mamelodi Sundowns.

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'Egyptien Jihed Jaricha pour diriger le match dont le coup d'envoi sera donné à 22h00 (GMT) assisté de l'Algérien Abdelhak Etchiali et du Soudanais Walid Ahmed.

## CAN-2019 (PRÉPARATION) TUNISIE: Alain Giresse annonce une pré-sélection de 17 professionnels

Le sélectionneur de la Tunisie, le Français Alain Giresse, a convoqué 17 joueurs professionnels pour prendre part à la première étape de préparation qui aura lieu du 1er au 11 juin, en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019).

Le coach des Aigles de Carthage tiendra jeudi prochain une conférence de presse pour donner des détails sur la préparation de la sélection nationale et annoncer la liste des joueurs locaux retenus pour le rendez-vous africain prévu en Egypte du 21 juin au 19 juillet prochains.

A la CAN 2019, la Tunisie évoluera dans le groupe E avec l'Angola, le Mali et la Mauritanie.



Les Aigles de Carthage entameront le tournoi contre les Angolais

le 24 juin prochain

### Liste des joueurs convoqués :

Farouk Ben Mustapha (Al Chaba/A.Saoudite), Moez Hassan (OGC Nice/Fra), Mohamed Drager (Paderborn/All), Rami Bedoui (Al Fayhaa/A.Saoudite), Yassine Meriah (Olympiakos/Gre), Dylan Bronn (Gent/Bel), Oussama Haddadi (Dijon/Fra), Ali Maaloul (Al-Ahly/Egy), Nader Ghandri (Westerlo/Bel), Elyes Sekhiri (Montpellier/Fra), Ferjani Sassi (Zamalek/Egy), Naim Sliiti (Dijon/Fra), Bassam Srarfi (OGC Nice/Fra), Seifeddine Khaoui (Caen/Fra), Youssef Msakni (Eupen/Bel), Wahbi Khazri (Saint-Etienne/8Fra), Fakhreddine Ben Youssef (Al-Ittifaq/A.Saoudite).

## LIGUE 1 (29E JOURNÉE): Le MO Béjaïa écope de 2 matchs à huis clos



Le MO Béjaïa a été sanctionné de deux matchs à huis clos et 200.000 DA d'amende suite à l'envahissement du terrain par ses supporters lors de la réception du CR Belouizdad mardi pour le compte de la 29e journée du championnat Mobilis de Ligue 1, a indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP). Le club a été également sanctionné pour «utilisation et jet de fumigènes», selon la LFP, tandis que le CRB a écopé d'une amende de 30.000 DA pour «utilisation de fumigènes» lors de la même rencontre.

La commission de discipline, qui s'est réunie jeudi, a décidé également de suspendre Kamel Damerdjil (dirigeant de l'Olympique Médéa) jusqu'à son audition à la séance du lundi 27 mai pour ses déclarations aux médias après la défaite face au CA Bordj Bou Arréridj (1-0), dans lesquelles il a critiqué notamment le président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi (sans le nommer) et parlé de corruption dans le football algérien.

D'autre part, plusieurs clubs ont été condamnés à des amendes pour «utilisation de fumigènes» et «mauvaise organisation». Ainsi, l'USM Alger devra payer 200.000 DA pour utilisation et jet de fumigènes sur le terrain (2e infraction) lors du match contre le MC Oran qui a écopé de son côté de deux amendes: 40.000 DA pour «conduite incorrecte» de l'équipe et 30.000 DA pour utilisation de fumigènes.

La JS Kabylie et le CABBA ont été condamnés à payer respectivement 30.000 et 60.000 DA d'amendes pour utilisation de fumigènes.

L'O. Médéa a été sanctionnée, elle, d'une amende de 200.000 DA pour utilisation et jet de projectiles sur le terrain (2e infraction) tandis que le CABBA devra payer une amende de 100.000 DA pour «mauvais comportement des ramasseurs de balles».

L'USM Bel-Abbès a écopé de trois amendes : 30.000 DA pour utilisation de fumigènes, 50.000 DA pour «mauvaise organisation» et 100.000 DA pour «présence du personnel autour de l'aire de jeu» lors du match contre le MC Alger qui est sanctionné de 30.000 DA pour utilisation de fumigènes.

Enfin, les joueurs Belalem Djamel (O. Médéa) et Bencherifa Mohamed Walid (CS Constantine) sont suspendus un match pour «exclusion» et «contestation de décision» respectivement.

## LIGUE 2 / OM ARZEW : Une deuxième AGO demain pour désamorcer la crise

L'OM Arzew, qui vient d'accéder en Ligue 2 professionnelle de football, tiendra dimanche prochain sa deuxième Assemblée générale ordinaire (AGO) pour tenter de désamorcer la crise qui le secoue depuis quelque temps, a-t-on appris jeudi de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran.

Le rendez-vous, prévu au Centre culturel les jardins (Arzew) à partir de 16h00, devrait ainsi être décisif pour l'avenir de la formation de la ville pétrochimique dont l'accession au deuxième palier a été gâchée par les incidents survenus lors de la première assemblée générale, tenue il y a quelques semaines. Ce conclave n'avait pu aller à son terme à cause du rejet du bilan moral du président

## LIGUE 1: Les trois premiers et le vainqueur de la coupe joueront une seule compétition internationale (FAF)

Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé que le champion d'Algérie, son dauphin et le 3e ainsi que le vainqueur de la Coupe nationale ne seront autorisés à jouer qu'une compétition internationale interclubs à partir de la saison prochaine, a annoncé jeudi l'instance fédérale sur son compte twitter.

Selon la même source, la priorité est réservée à la compétition continentale (coupes africaines) : la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération. L'USM Alger et la JS Kabylie représenteront l'Algérie à la prochaine Ligue des champions tandis que les deux clubs algériens qui prendront part à la Coupe de la Confédération seront connus à l'issue de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 prévue dimanche prochain et également après la finale de la Coupe d'Algérie dont la date n'est pas encore fixée.

Quatre clubs se disputent les deux billets synonymes de participation à la Coupe de la Confédération.

Il s'agit du Paradou AC (3e/45 pts) et de la JS Saoura (4e/44 pts) en championnat et du CR Belouizdad et de la JSM Béjaïa, finalistes de la Coupe d'Algérie.

La Ligue de football professionnel (LFP) avait proposé mercredi lors de la réunion de son bureau exécutif, de ne



plus accorder d'autorisation pour une seconde participation internationale aux clubs algériens engagés en Coupe d'Afrique des clubs de la CAF afin de «préserver» le championnat national.

L'instance fédérale n'a pas précisé

en revanche, les critères de participation à la Coupe arabe des clubs à laquelle trois clubs algériens avaient pris part à l'édition précédente, à savoir le MC Alger, l'USM Alger et l'ES Sétif.

## Ligue 1 Mobilis: La LFP favorable à la revalorisation de la prime de champion

Les membres du Bureau exécutif de la Ligue de football professionnel (LFP) ont proposé d'augmenter la prime versée aux clubs champions de Ligues 1 et 2 Mobilis, a indiqué jeudi l'instance dirigeante de la compétition.

Réunis mercredi sous la présidence d'Abdelkrim Medouar, tous les membres du Bureau exécutif de la LFP ont été unanimes à souli-

gner la «faiblesse» de cette récompense.

Ils ont suggéré de la relever et de l'élargir aux dauphins, précise la même source. Le président de la LFP a déclaré à ce sujet qu'il va falloir trouver un sponsor dont sa contribution ira directement dans ce chapitre. Le championnat algérien est doté d'une prime d'un milliard de centimes (10 millions DA) soit moins

que la prime octroyée au vainqueur de la Coupe d'Algérie (15 millions DA). Le champion d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, saison 2018-2019, sera connu dimanche à l'occasion de la 30e et dernière journée. Le titre se jouera entre l'USM Alger (1re/50 pts) et la JS Kabylie (2e/49 pts).

L'USMA se rendra à Constantine pour affronter le CSC, tandis que la JSK

accueillera le CA Bordj Bou Arréridj. Le Bureau exécutif a ensuite adopté la proposition d'accorder une prime aux clubs qui ont accédé en division supérieure à savoir l'US Biskra, le NC Magra et l'ASO Chlef.

Quant au champion d'Algérie, la prime reste inchangée, du moins pour cette saison en attendant son éventuelle revalorisation, affirme la LFP

## FOOTBALL: Une seule compétition internationale autorisée par club (LFP)

La Ligue de football professionnel (LFP) a proposé de ne plus accorder d'autorisation pour une seconde participation internationale aux clubs algériens engagés en Coupe d'Afrique des clubs de la CAF afin de «préserver» le championnat national, indique la LFP jeudi sur son site internet.

«Pour éviter les erreurs rencontrées cette saison et préserver le championnat national, les membres du bureau

de la LFP, réunis mercredi sous la présidence d'Abdelkrim Medouar, proposent de ne plus accorder l'autorisation d'une seconde participation internationale aux clubs engagés en Coupe d'Afrique des clubs», précise l'instance chargée de la compétition.

Selon la même source, les membres souhaitent que les clubs classés en dessous du podium représenteront l'Algérie dans d'autres compétitions

«afin de créer plus d'émulation à notre championnat».

Dans la même lignée, les membres du Bureau préconisent aussi la relance du championnat de l'Union nord-africaine de football (UNAF) qui intéresserait d'autres clubs.

Cette saison, l'USM Alger a disputé deux compétitions internationales, la Coupe de la Confédération africaine et la Coupe arabe des clubs.



Abdelkader Grine. L'attitude de la majorité des membres de l'AG a été d'ailleurs déplorée par ce responsable qui est même allé s'en plaindre auprès de la DJS. «C'est à ne rien comprendre dans ce comportement que je tiens à dénoncer au plus haut point. C'est tout simplement un complot qui se trame sur mon dos, car c'est illogique de rejeter mon bilan alors que j'ai réussi à faire accéder mon équipe en Ligue 2, tout en parvenant à régler de grosses dettes», avait-il déclaré.

Il s'agit de la première année de Grine à la présidence du club, lui qui a hérité d'une situation très délicate marquée notamment, selon ses dires, par des dettes estimées à 70 millions DA qu'il a réglées.

## NAPLES INTÉRESSÉ PAR CLYNE

Le latéral anglais, prêté à Bournemouth depuis janvier, souhaite quitter Anfield cet été. Il a notamment des prétendants en Serie A. Naples s'intéresse de près à Nathaniel Clyne, alors que le vice-champion d'Italie est à la recherche d'un nouveau latéral droit pour la saison prochaine. Le club italien est entré en contact avec Liverpool au sujet de l'international anglais. Les Reds, de leurs côtés, espèrent récupérer environ 17 millions d'euros en vendant un joueur qui a également des touches en Angleterre, du côté de West Ham et de Bournemouth, où il a joué lors de la seconde moitié de saison après y avoir été prêté lors du mercato hivernal.



## SERGIO RAMOS S'INTERROGE SUR SON AVENIR

Sergio Ramos se pose des questions sur sa situation avec le Real Madrid, selon les informations révélées par El Chiringuito et confirmées par Marca. Le défenseur central espagnol s'interroge sur la suite à donner à sa carrière avec le club de la capitale. La Maison Blanche n'a à l'heure actuelle pas été informée des intentions de son capitaine, sous contrat jusqu'en juin 2021. Le footballeur de 33 ans ne fait pas partie des joueurs amenés à changer d'air durant le mercato estival. Toutes compétitions confondues, le champion du monde 2010 a disputé 42 matches lors de la saison 2018-2019.

## Le Bayern communique sur Sané

**Le Bayern Munich ne se cache même plus... La formation allemande, déjà très active sur le front des transferts estivaux, reconnaît être très intéressée par le profil de**

celui-ci réfléchit très sérieusement à quitter Manchester City, où il n'a pas réussi à s'imposer comme un titulaire indiscutable aux yeux de Josep Guardiola.

En ces temps de mutations, les clubs privilégient généralement la discrétion. Mais il y a certaines stratégies qui tranchent, et cela peut paraître encore plus surprenant lorsque c'est l'un des tout meilleurs clubs du Vieux continent qui s'y colle. Le Bayern Munich ne semble plus vouloir absolument cacher ses intentions sur le front des transferts, et n'hésite plus à communiquer ouvertement sur certains dossiers. On se souvient par exemple que les décideurs bavarois n'avaient pas cherché à dissimuler leur intérêt pour Lucas Hernandez en début d'année, reconnaissant des discussions avec l'Atlético de Madrid. Les champions d'Allemagne avaient patienté, à la demande des Colchoneros, et le défenseur central ou latéral gauche des Bleus s'est engagé dans l'optique de l'exercice à venir. La politique avait été la même à propos de Callum Hudson-Odoi (Chelsea), mais rien n'a (encore ?) abouti.

## KANTÉ FINALEMENT APTE POUR LA FINALE ?

La grande finale de la Ligue Europa verra s'affronter le Chelsea de Maurizio Sarri à l'Arsenal d'Unai Emery dans une rencontre 100% Premier League. Touché depuis plusieurs semaines, N'Golo Kanté pourrait finalement être rétabli. Face à Arsenal en finale de la Ligue Europa, les Blues de Chelsea tenteront de soulever un trophée européen qui manque à leur palmarès depuis le sacre face à Benfica en 2013. Dans un match aux accents anglais, Maurizio Sarri aura fort à faire face aux Gunners d'Unai Emery, spécialiste de la compétition et déjà triple vainqueur de la C3. Pour cela, devrait pouvoir faire confiance à N'Golo Kanté, blessé depuis le 5 mai et une rencontre de championnat face à Watford. L'international français a pourtant été convoqué par Didier Deschamps pour les trois rencontres de l'Équipe de France à venir. De quoi laisser des espoirs aux fans des Blues. Le coach italien s'est dit "optimiste" concernant la présence de son milieu de terrain. Une absence serait forcément préjudiciable tant la présence de Kanté dans l'entrejeu est bénéfique pour son équipe. Affaire à suivre.

## LES CHIFFRES POUR TENTER DE BOUCLER LA VENUE DE RAKITIC

Les Mancuniens ont passé la vitesse supérieure concernant l'international croate. Depuis maintenant plusieurs semaines, la formation de Manchester United fait le forcing pour obtenir les services du milieu de terrain, Ivan Rakitic. Selon Don Balon, les discussions avec le FC Barcelone seraient très avancées et un accord pourrait rapidement être trouvé pour un montant de 60 millions d'euros. Non qualifiés pour la prochaine Ligue des Champions, les Red Devils seraient disposés à offrir un salaire de 13 millions d'euros par an à l'international croate.

## Ronaldo va recevoir une assignation à comparaître

Le Daily Mirror nous apprend que Cristiano Ronaldo va être assigné à comparaître par la justice américaine. Les avocats de Kathryn Mayorga, qui accuse l'attaquant de la Juventus Turin de viol, ont obtenu l'adresse du domicile de la star portugaise à Turin. Cette information laisse à penser que l'ancien joueur du Real Madrid devra se présenter devant les autorités pour répondre de ses actes et se défendre. Kathryn Mayorga avait initialement reçu une somme d'argent pour garder le silence.



## ALGÉRIE-LIBYE

### Faiz Esserraj achève sa visite en Algérie

Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Faiz Esserraj, a quitté, jeudi Alger, au terme d'une visite d'une journée en Algérie. M. Esserraj a été salué à l'aéroport international Houari Boumediene, par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, accompagné du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Lors de cette visite, M. Esserraj a été reçu par le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah. Le ministre des Affaires étrangères du GNA, Mohamed Taher Siala, qui a accompagné, Faiz Esserraj, lors de cette visite, a eu un entretien avec son homologue algérien, Sabri Boukadoum. Le haut responsable libyen était également accompagné dans cette visite par un groupe de conseillers et de responsables militaires.

## Bensalah : «L'Algérie profondément inquiète par les développements de la situation en Libye»

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a exprimé jeudi à Alger, au président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Faiz El Serradj, «la profonde inquiétude de l'Algérie quant aux développements de la situation en Libye». Lors d'une audience accordée à M. El Serradj, M. Bensalah a fait état de «la profonde préoccupation et inquiétude de l'Algérie concernant les développements de la situation en Libye, pays frère et voisin, en raison des affrontements qui y ont lieu et de leurs répercussions en termes de pertes humaines et matérielles, en plus du nombre conséquent de déplacés», a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Déplorant «la poursuite des affrontements malgré les différents appels pressants à l'arrêt des

hostilités et à la reprise du dialogue en tant que solution politique incontournable à la crise libyenne», le chef de l'Etat a rappelé que «les efforts de l'Algérie, sur le plan international, n'ont de cesse de viser à parvenir rapidement à la reprise du processus politique avec la participation de l'ensemble des forces nationales libyennes». Il a affirmé, à ce propos, que «la persistance de la situation actuelle serait susceptible d'approfondir davantage les divisions, d'aggraver les tensions politiques internes et d'alimenter, voire accroître les ingérences étrangères». Outre l'analyse et l'évaluation de la situation en Libye, «les deux parties ont évoqué les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement pour les hisser au niveau des liens de fraternité, d'entraide et de coo-



opération unissant les deux peuples frères». M. El Serradj a effectué jeudi une visite de travail et d'amitié

en Algérie dans le cadre de «la tradition de concertation et de dialogue entre les deux pays».

### M. Boukadoum s'entretient avec le MAE du GNA libyen

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est entretenu jeudi à Alger avec le ministre des Affaires étrangères du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Mohamed Taher Siala. M. Siala accompagne le président du Conseil présidentiel du GNA, Faiz Esserraj, qui a entamé peu auparavant une visite d'une journée en Algérie. Le haut responsable libyen est également accompagné dans cette visite par un groupe de conseillers et de responsables militaires.

### ALGÉRIE-ETATS UNIS Brahmi et Desrocher examinent le développement de la coopération bilatérale dans le domaine juridique et judiciaire

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Slimane Brahmi a reçu, jeudi l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, John Desrocher, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de développement de la coopération bilatérale dans les domaines juridique et judiciaire, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties se sont félicitées de «la qualité des relations unissant les deux pays», évoquant les questions d'intérêt commun et les voies de développement de la coopération dans les domaines juridique et judiciaire».

APS

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف  
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

قصر الجزائر (الاسم الرسمي) - الرئيس السيد عبد القادر بن صالح

# جائزة الجزائر الدولية لحفظ القرآن

## القرآن ولاحياء التراث لاسلامى

# الزوجة

جائزة الجزائر الدولية لحفظ القرآن الكريم وتفسيره  
المسابقة الوطنية التشجيعية لصغار حفظة القرآن الكريم

قصر المعارض، فندق السوفيتال  
من 20 إلى 26 رمضان 1440 هـ  
الموافق لـ: 25 إلى 31 ماي 2019 م

DK NEWS Anep Gratuit 0077 du 25/05/2019

MobInfo

Pratique : Horaires de prières, météo, Le jour là

Sortie : Bon plan, Cinéma

femme : Recettes, Conseil beauté, Conseil maman, Bien-être

Vos bouquets préférés à ODA

Offre spéciale ramadhan, composez \*620# et choisissez votre bouquet.

www.mobilis.dz mobilis

DK NEWS Anep : 1916011201 du 25/05/2019